

SIAM 2023

AUTO SUFFISANCE ALIMENTAIRE?

L'INVITÉ



EL MAHDI
ARRIFI
DG DE
L'ADA

ENTRETIEN



M'HAMMED
KARIMINE
PRÉSIDENT
DE LA FIVAR

ACTU



HAUSSE DES
BÉNÉFICES
VERSÉS À
L'ÉTRANGER

CULTIVER L'AVENIR



Le Groupe OCP, partenaire historique de l'agriculture, poursuit son engagement en faveur d'un secteur agricole durable et responsable. OCP développe une approche de fertilisation raisonnée répondant aux besoins des agriculteurs et visant l'amélioration et la protection de la santé des sols afin de favoriser la résilience alimentaire tout en permettant de lutter contre le changement climatique.

SPONSOR OFFICIEL



SALON INTERNATIONAL DE
L'AGRICULTURE AU MAROC



OCP

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE!



mounjid@libreentreprise.ma

Libre Entreprise



**Directeur de publication
et de la rédaction :**

Mohamed Mounjid

• Rédaction :

Abdeslam Bouhani, Hassnaa Dahab

• Ont collaboré à ce numéro:

Ali Serhani, Mohamed Azeroual.

• Service Commercial :

Gsm : 06 41 79 09 11
redaction@libreentreprise.ma

• Libre entreprise est édité

par **Ratus Sarl** 26, Avenue
Mers Sultan, Appt 3, Etage 1.
Casablanca

• Tél/fax : 0522 27 05 85

• Dossier de presse : 47/2014

• Dépôt légal : 2015PE0068

• ISSN : 2422-006X

• Distribution : Sochpress

• Impression/CTP : BahiPrint

www.libreentreprise.ma



Le Maroc est devenu le 3^e exportateur mondial de tomates et de mandarines. Il est également quatrième et cinquième exportateur mondial de pastèques et de fraises, respectivement. Et ce n'est pas tout. Notre pays est premier producteur et exportateur mondial de sardines et l'un des premiers exportateurs d'algues et de farine de poissons. 85 % des produits de la mer sont exportés. N'oublions pas aussi que notre pays est l'un des grands exportateurs d'engrais. J'en passe et des meilleurs. Tout cela pour dire que le Maroc demeure une puissance agricole à fort potentiel. Il se situe parmi les premiers pays de la région MENA en matière de taux de couverture des besoins alimentaires de base (40 à 100% selon les produits). En atteste les taux de couverture des besoins nationaux dans les filières des légumes et fruits (100%), du lait, viandes rouges et blanches (de 98% à 100%), du sucre (44%) et des céréales (53%), d'après le ministère de l'Agriculture.

Malheureusement, ces belles performances et cette magnifique histoire semblent être menacées. Avec les épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, il s'est avéré que le Maroc agricole reste, tout de même, dépendant du reste du monde. Pis encore, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la relative autonomie alimentaire tend à s'amenuiser. L'inflation alimentaire à

deux chiffres observée ces derniers mois, une première depuis des décennies, a fragilisé la sécurité alimentaire et remis sur la table la question de la résilience des systèmes alimentaires dans l'élaboration de la politique agricole nationale. En conséquence, le concept de souveraineté alimentaire refait surface et un protectionnisme agricole de plus en plus répandu. « À la date du 13 mars 2023, 23 pays avaient imposé 29 interdictions d'exportation sur certains produits agricoles et dix pays avaient adopté 14 mesures limitant les exportations », note un rapport de la Banque mondiale qui appelle à mieux anticiper les risques d'insécurité alimentaire. Dans le sens « d'intensifier les efforts à moyen et long terme en faveur d'une production agricole résiliente, d'un développement durable des ressources naturelles et d'un accès élargi au marché, et de mettre davantage l'accent sur la résilience des systèmes alimentaires dans l'élaboration des politiques ».

À l'épreuve des nouvelles incertitudes structurelles, les experts invitent l'Etat stratège à favoriser la promotion de la R&D et de l'innovation agricole, veiller sur le bien-être de l'agriculteur local ou encore renforcer les capacités d'adaptation des acteurs des filières agricoles. Et surtout rationaliser la gestion des ressources hydriques, d'autant que la politique agricole marocaine est principalement tournée vers l'exportation plutôt que vers la sécurité alimentaire locale...

SOMMAIRE

ZOOM

20 ANALYSE MAROC TELECOM À SA VITESSE LIMITE

21 ÉTUDE QU'EST-CE QUI FAIT LE SUCCÈS D'UNE JEUNE POUSSE ?

22 ACTU MRE, CET AMORTISSEUR DE CHOC SOCIAL

25 OMPIC RECORD DES RADIATIONS !

26 CAM L'EFFET RELANCE !

28 DÉPÔTS À TERME LA CHUTE CONTINUE

29 CRÉDIT BANCAIRE BAISSÉ DE 0,3% EN FÉVRIER

29 ESPAGNE LA RUÉE DES MAROCAINS VERS L'IMMO RALENTIT

29 SMARTPHONES OPPO, LE GRAND PERDANT EN AFRIQUE

30 USA LA FAA AUTORISE POUR LA TÈRE FOIS LES DRONES AGRICOLES

31 PRIX ALIMENTAIRES PATRIOTISME ÉCONOMIQUE QUAND TU NOUS MANQUES !

THINK FREE

32 CYBERSÉCURITÉ COMMENT FAIRE FACE AU RISQUE EN PÉRIODE DE PÉNURIE ?

TRIBUNE LIBRE

33-34 POLITIQUE PUBLIQUE AGRICOLE DU MAROC

ÉCONOMIE DE GUERRE L'INDUSTRIE FINANCIÈRE S'EN MÊLE

19

EN COUV

SIAM 2023

AUTO SUFFISANCE ALIMENTAIRE?

6-18

ACTU

IDE AU MAROC

HAUSSE DES DIVIDENDES VERSÉS À L'ÉTRANGER

22

Tous mobilisés pendant la crise

Merci

COVID 19

Agence pour le Développement Agricole Acteur incontournable du développement agricole

Depuis sa création, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) contribue activement à la mise en œuvre de la stratégie agricole du Royaume. Ainsi, l'ADA veille à l'amélioration du climat des affaires et à la promotion de l'investissement dans le secteur agricole à travers la mobilisation et la valorisation du foncier dans le cadre du partenariat public-privé, la mise en place des projets d'agrégation, l'appui et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs ainsi que le développement de l'agriculture solidaire et la commercialisation des produits du terroir à l'échelle nationale et internationale.

Le développement durable étant une priorité, l'ADA, grâce à son expérience acquise suite à son accréditation par le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et le Fonds d'Adaptation (FA), milite pour le développement d'une agriculture durable, compétitive et résiliente aux changements climatiques.

L'ADA est ainsi disposée, à vous écouter, vous aider et vous accompagner dans vos projets agricoles.



ada.gov.ma

ESPACE LES PATIOS

Angle Av. Annakhil et Mehdi Ben Barka
Bâtiments 2 et 3, 3^{ème} étage | Hay Riad, Rabat, Maroc
Tél. 0 537 573 826 | Fax. 0 537 573 745

 |  /ADA MAROC



وكالة التنمية الفلاحية
+٥٣٧٥٧٣٨٢٦ | +٥٣٧٥٧٣٧٤٥
AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

SIAM 2023

AUTO SUFFISANCE ALIMENTAIRE?

Du 02 au 07 mai 2023 se tient la 15ème édition du Salon International de l'Agriculture au Maroc, sous le thème : « Génération Green : pour une souveraineté alimentaire durable ». A cette occasion, la rédaction a préparé un dossier spécial. Le concept de souveraineté alimentaire refait surface à l'épreuve de la rareté des ressources en eau, associées aux

sécheresses récurrentes qui affectent considérablement la production agricole, essentielle pour la sécurité alimentaire. Dans ce numéro, nous ferons le point avec El Mahdi Arrifi, patron de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA), bras armé des investissements agricoles. Avant de faire le tour des filières stratégiques pour s'enquérir du degré de leur autonomie vis-à-vis de l'étranger. Et tâter, in fine, le pouls avec les présidents de deux fédérations sectorielles.

ENTRETIEN



EL MAHDI ARRIFI,
DG DE L'AGENCE POUR
LE DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE

« NOTRE PAYS S'EST ENGAGÉ POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS UNE AGRICULTURE INTELLIGENTE FACE AU CLIMAT »

Quid de la transition vers une agriculture intelligente face au climat?

Le secteur agricole marocain demeure très dépendant aux aléas climatiques, notamment dans les zones pluviales et fragiles (85 % de la superficie agricole). Toutefois, l'intensification des effets du changement climatique accélèrent et modifient fortement les paramètres de base des écosystèmes productifs, notamment la température et les précipitations qui affectent à leurs tours la productivité des systèmes de production agricole.

A ce titre, et d'après les projections climatiques, on s'attend vraisemblablement à une augmentation significative de la température moyenne et à une diminution des volumes de précipitations avec des variabilités spatio-temporelles importantes. Ajoutant à ceux-ci, l'augmentation de l'intensité et la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes (inondations, vents violents, vagues de chaleur...) se manifestent concrètement par la récurrence et l'intensité des années de sécheresses et une diminution substantielle des rendements des cultures et la durabilité

des ressources naturelles vitales (eau, biodiversité, sol, parcours...) avec des répercussions négatives sur les conditions de vie, la stabilité et la répartition de la population rurale.

Pour pallier à cette situation, le Maroc est appelé aujourd'hui plus que jamais à se doter des moyens humains, technologiques, financiers... pour s'adapter et faire face aux défis posés par le changement climatique, notamment la rareté et la raréfaction des ressources en eau, la variabilité des précipitations, la baisse et la volatilité de la production agricole, la désertification, les inondations... C'est pourquoi notre pays s'est engagé de manière volontariste aux efforts de la communauté internationale pour accélérer la transition vers une agriculture intelligente face au climat (AIC).

Cette AIC encourage le recours à toutes les solutions au changement climatique disponibles et adaptées, et ce de manière efficace et axée sur les résultats. Elle promeut, ainsi, les meilleures pratiques agricoles connues, notamment la gestion intégrée des cultures, l'agriculture de conservation, les cultures intercalaires, les pratiques de gestion des semences améliorées et des engrais, et défend,

“

Le Maroc est appelé aujourd'hui plus que jamais à se doter des moyens humains, technologiques, financiers... pour s'adapter et faire face aux défis posés par le changement climatique.”

“

L'agrégation a permis d'améliorer le rendement annuel des agrégés jusqu'à 80% selon les filières et d'améliorer leur revenu annuel jusqu'à 15 000 Dh/Ha.”

en outre, l'augmentation des budgets pour la recherche agricole et facilite l'accès aux technologies innovantes pour une gestion efficace et efficiente de l'agriculture à travers le recours à l'utilisation des drones, système d'alerte précoce, des techniques de l'agriculture de précision et le renforcement de l'efficacité des engrais-intrants ainsi que l'utilisation accrue d'engrais organiques. En effet, l'adoption de l'agriculture intelligente face au climat permettra aux agriculteurs d'améliorer durablement leurs revenus à travers l'accroissement de la productivité des cultures pratiquées par une meilleure maîtrise des itinéraires techniques, l'accès aux technologies et à l'information et la gestion proactive des risques, d'une part ; et la réduction des coûts de production par l'amélioration de l'efficacité d'utilisation des intrants et la réduction de la dépendance des exploitations agricoles vis-à-vis des marchés étrangers et la volatilité des prix des intrants, ainsi que l'amélioration de l'efficacité d'utilisation des ressources naturelles et leurs préservations, d'autre part.

Dans ce cadre et pour atténuer les impacts du changement climatique, la stratégie agricole « Génération Green 2020-2030 » capitalisera sur les réalisations du Plan Maroc vert et engagera de nouvelles initiatives pour

promouvoir une transition vers une agriculture intelligente face au climat visant à favoriser une gestion durable des ressources naturelles et à renforcer la résilience de l'agriculture aux impacts du changement climatique.

A ce titre, la stratégie « Génération Green 2020-2030 » intègre l'approche de l'agriculture intelligente face au climat à travers les leviers suivants: L'amélioration de la résilience de l'agriculture aux impacts du changement climatique par le dédoublement de l'efficacité hydrique et d'économie d'eau d'irrigation, la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables et la conservation des sols ; La promotion de la recherche scientifique agricole à travers l'augmentation du budget dédié à la recherche ; La sélection et le développement des variétés résistantes et adaptées aux évolutions du climat ; La valorisation des déchets et de la biomasse agricole en énergie et engrais organique ; L'adoption de l'agriculture de précision à travers le recours à l'utilisation des nouvelles technologies pour la conduite, la gestion et le suivi des exploitations agricoles (drones, capteurs, alerte précoce...) pour augmenter la productivité tout en réduisant la consommation d'énergie et d'intrants ; L'introduction des nouvelles technologies et la digitalisation des services agricoles au profit de près de 2 millions d'agriculteurs actifs ; Le développement et l'élargissement de l'assurance agricole multirisques climatiques avec un objectif de 2,5 millions d'hectares.

Pour les petits agriculteurs dans les zones vulnérables, notamment les zones de montagnes, les zones oasiennes, les zones pluviales et désertiques, l'adoption de l'agriculture intelligente face au climat sera concrétisée à travers la mise en œuvre de projets de l'agriculture solidaire nouvelle génération qui vise, entre autres, à renforcer la résilience de l'agriculture familiale et d'améliorer la gestion des ressources naturelles à travers des actions d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique telles que: La diversification des systèmes de production par l'introduction de

nouvelles filières prometteuses et adaptées ; Les aménagements éventuels liés à la PMH, la collecte et l'épandage des eaux pluviales ; La mise en œuvre des projets de l'agriculture écologique et biologique ; Les aménagements fonciers et de conservation des eaux et des sols (CES) ; La promotion des énergies renouvelables (solaire pour le pompage collectif, UV...) ; L'amélioration pastorale et le management des troupeaux (ensemencement/plantation, points d'eau, appui à l'organisation...); Le partage des pratiques locales nouvelles et traditionnelles plus adaptées et résilientes ; L'élaboration des guides de bonnes pratiques de conduite des cultures durables et respectueuses de l'environnement ; La mise en place des unités de gestion et de valorisation des déchets agricoles (compost, biochar, recyclage du plastique...).

Quel bilan pour les projets d'agrégation agricole ?

L'agrégation agricole, qui représente une innovation introduite par le Plan Maroc Vert, consiste en un modèle d'organisation des petits agriculteurs autour d'acteurs privés ou d'organisations professionnelles qui disposent de capacités fédératrices et managériales, permet notamment de dépasser les contraintes liées à la fragmentation des structures foncières tout en assurant aux exploitations agrégées la possibilité de bénéficier des techniques modernes de production et du financement et d'accéder aux marchés intérieur et extérieur.

Cette forme d'organisation repose sur un partenariat gagnant-gagnant entre l'amont productif et l'aval commercial et industriel et ce, sur la base de contrats définissant clairement les engagements des deux parties dans le cadre de projets d'agrégation agricole bien identifiés.

Ainsi, depuis le lancement du Plan Maroc Vert et jusqu'à l'avènement de la stratégie Génération Green 2020-2030, l'Etat a mis en place un arsenal de mesures portant notamment sur la mise en place d'un cadre juridique adapté et d'un soutien spécifique aux projets d'agrégation. Ces différentes mesures ont permis la mise en place de 75 projets

d'agrégation pour un investissement global à terme de 14,2 milliards de dirhams, qui concernent à ce jour, une superficie de 190 500 ha et un effectif de cheptel de 128 000 têtes au profit de 58 150 agrégés dont 80% ont moins de cinq ha dans les filières végétales et 65% ont moins de cinq têtes de cheptel dans les filières animales.

Ce mode d'organisation a eu un impact considérable sur l'amélioration des rendements et des revenus des agriculteurs agrégés dans les différentes filières concernées. En effet, l'agrégation a permis d'améliorer le rendement annuel des agrégés jusqu'à 80% selon les filières et d'améliorer leur revenu annuel jusqu'à 15 000 Dh/Ha.

Dans le cadre de de la stratégie «Génération Green 2020-2030» qui prévoit au niveau de son premier fondement relatif à la priorisation de l'élément humain le lancement d'une nouvelle génération d'organisations agricoles, un nouveau dispositif réglementaire de l'agrégation agricole a été mis en place à travers la publication des nouveaux textes de la loi 04-12 relative à l'agrégation agricole. Ce nouveau dispositif, qui permettra la mise en place de projets d'agrégation de nouvelle génération, vise notamment, l'assouplissement des procédures d'approbation et d'octroi des subventions aux projets d'agrégation, l'intégration de nouveaux modèles et de nouvelles filières et également le ciblage des petits et moyens producteurs à adhérer aux projets d'agrégation en différenciant le montant unitaire de la subvention forfaitaire selon la catégorie des agriculteurs agrégés.

Ainsi, et dans le cadre de la déclinaison de la stratégie Génération Green au niveau régional, pas moins de 200 nouveaux projets d'agrégation potentiels ont été identifiés par les Directions Régionales d'Agriculture au niveau des Plans Agricoles Régionaux et ce, dans les différentes filières.

Vous avez clôturé avec succès la première édition du Concours National AGRIFYOUNG INNOVATE. Quels retours d'expérience ?

AGRIFYOUNG INNOVATE est un



La mise en place d'une infrastructure adéquate, financière et technique, est un facteur incontournable pour aider les jeunes porteurs de projets à développer leurs solutions innovantes et à lancer leurs startups.

concours lancé, en Juin 2022, par l'Agence pour le Développement Agricole en collaboration avec l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et ce, dans le cadre de l'opérationnalisation de l'axe relatif à « l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs agricoles » de la stratégie « Génération Green 2020-2030 ». Ce Concours national a pour principal et ultime objectif de renforcer l'écosystème entrepreneurial en milieu rural et de soutenir, encourager et accompagner les jeunes porteurs de projets dans les domaines de l'agriculture digitale et climato-intelligente pour concrétiser leurs initiatives innovantes qui contribueront à la modernisation du secteur agricole marocain et à l'amélioration de sa résilience face aux défis du futur.

Cette première édition d'AGRIFYOUNG INNOVATE a pu susciter l'engouement des porteurs de plus de 267 projets innovants de toutes les régions du royaume. 25 projets, présentés par 44 jeunes porteurs de projets, ont été sélectionnés pour bénéficier d'un dense et riche programme d'accompagnement sur une durée de cinq mois, à savoir: l'organisation de cinq Bootcamp, des sessions de coaching en ligne, du

mentoring en one-to-one, un accès au Fablab, à la ferme expérimentale et au laboratoire de biochimie pour développer leurs prototypes, le tout, dans l'enceinte de l'UM6P et ce, afin de renforcer leurs capacités en matière d'entrepreneuriat et de management.

Le concours national AGRIFYOUNG INNOVATE a été clôturé avec succès le 06 mars 2023. Lors de la cérémonie de clôture, sept startups finalistes ont présenté leurs projets devant une audience d'acteurs incontournables de l'écosystème entrepreneurial composée des institutionnels, de professionnels, des investisseurs, des institutions financières ainsi que des bailleurs de fonds. Aussi, les projets accompagnés ont été présentés sur le DEMO-SPACE qui est un espace partagé par l'ensemble des jeunes porteurs de projets, à travers des stands et espaces dédiés, permettant la démonstration et le test des solutions innovantes et le networking.

Selon les règles du concours, quatre projets innovants ont obtenu l'assentiment du jury et ont été primés, mais l'ensemble des projets accompagnés ont pu attirer l'attention de l'audience présente.

Comme ultime étape de ce concours, l'ensemble des projets accompagnés bénéficieront, par la suite, d'un appui pour une immersion territoriale et un accompagnement pour la création de leurs entreprises. Les projets primés, quant à eux, seront accompagnés pour décrocher le premier client.

Après plus de cinq mois d'accompagnement et de travail acharné, lors de cette première édition du concours national AGRIFYOUNG INNOVATE, des idées de projets ont pu être transformées en projets concrets pouvant intégrer le marché et participer au développement du secteur agricole. De ce fait, on peut conclure que, un, la jeunesse marocaine ne manque pas d'idées innovantes, d'enthousiasme, de motivation et d'engagement pour franchir le pas de l'entrepreneuriat et contribuer au développement du secteur agricole.

Deux, il est important d'investir plus pour mettre en valeur le potentiel des jeunes porteurs de projets afin d'assurer

la pérennité du développement du secteur agricole.

Trois, la mise en place d'une infrastructure adéquate, financière et technique, est un facteur incontournable pour aider les jeunes porteurs de projets à développer leurs solutions innovantes et à lancer leurs startups.

Quatre, l'installation d'un écosystème entrepreneurial propice et d'un climat d'affaires encourageant permettra à ces jeunes de s'intégrer et de développer leurs startups.

Finalement, au Maroc, l'entrepreneuriat spécialement dans le secteur agricole est un concept jeune, mais avec l'organisation et la consolidation des efforts on peut réussir ce grand et important chantier.

L'ADA a consenti beaucoup d'efforts au profit des produits du terroir. Quel bilan d'étape ?

L'Agence pour le Développement Agricole porte un fort appui aux groupements de producteurs des produits du terroir depuis l'avènement du Plan Maroc Vert et actuellement, dans le cadre de la stratégie Génération Green qui vise à maintenir et renforcer davantage cet appui.

A ce titre, plusieurs actions ont été menées pour l'accompagnement et l'encadrement des coopératives dans le milieu agricole et rural, à travers notamment l'encouragement et le renforcement du mouvement organisationnel en agriculture autour des projets agricoles, le renforcement des capacités techniques et managériales des coopératives, le conseil agricole, l'appui à la labellisation, la promotion et la commercialisation des produits agricoles.

Ainsi, la mise en œuvre de la stratégie de développement de la commercialisation des produits du terroir, s'est traduite par le lancement par l'ADA, d'une multitude de chantiers et programmes, à savoir l'accompagnement des groupements des produits du terroir par la mise en œuvre de huit programmes de mise à niveau de groupements, qui ont touché 380 groupements, représentant plus de 1.130 coopératives relevant de toutes les régions du royaume. L'ADA a aussi veillé

à la mise en œuvre des conventions de partenariat signées avec les enseignes de la grande distribution (Marjane, Aswak Assalam, Carrefour, marché solidaire Oasis) à travers l'organisation de plusieurs rencontres B to B entre les acheteurs des dites enseignes et les groupements des produits du terroir, ce qui a permis de référencer 230 groupements représentant 482 coopératives et plus de 14.300 petits agriculteurs, pour commercialiser divers produits du terroir au niveau des points de vente des grandes et moyennes surfaces.

Aussi, l'Agence porte un fort appui aux coopératives des produits du terroir à travers la diversification des canaux de commercialisation, d'où est née l'idée de la mise en place de deux kiosques coopératifs à Agadir et Rabat pour faire profiter 96 groupements représentant 250 coopératives afin de faire écouler leurs produits et améliorer leurs revenus.

Dans le même sens, une plateforme e-vitrine "www.terroirdumaroc.gov.ma" a été créée, afin de mettre en valeur les produits du terroir et de faciliter leur accès aux consommateurs et aux professionnels. Des boutiques de vente ont été mises en place au profit de 200 groupements représentant 382 coopératives et 11.670 petits agriculteurs.

L'ADA a aussi mis en place, dans le cadre du renforcement de la notoriété des produits du terroir marocain, le label collectif «TERROIR DU MAROC» en tant que marque collective pour la promotion des produits du terroir marocain et le positionnement d'une offre commune desdits produits. Ainsi, et depuis l'institution du Comité d'Homologation pour l'usage dudit label, l'ADA a procédé à l'octroi des autorisations d'usage au profit de 971 produits du terroir émanant de 234 groupements producteurs (soit 438 coopératives) marocain répartis sur 12 régions du Royaume.

Il faut aussi signaler que l'ADA a organisé, depuis 2014, le Concours Marocain des Produits du Terroir, qui est un concours biennuel et constitue une occasion pour mettre en valeur les

“

La mise en œuvre de huit programmes de mise à niveau de groupements, qui ont touché 380 groupements, représentant plus de 1.130 coopératives relevant de toutes les régions du royaume.”

meilleurs produits du terroir. Ainsi, les cinq éditions ont connu la participation de 3.230 produits et l'octroi de 1.107 médailles (439 médailles d'or, 351 médailles de bronze et 317 médailles d'argent).

Toujours dans le cadre de la promotion à l'échelle nationale et afin de diversifier les canaux de commercialisation, 300 groupements producteurs participent annuellement aux salons nationaux (SIAM, SIDATTES, ECOSS) et 500 aux salons régionaux, ce qui constitue une importante occasion pour commercialiser leurs produits sans passer par les intermédiaires.

A l'échelle internationale, l'ADA a également œuvré à la promotion desdits produits, à travers la participation à plusieurs manifestations internationales, telles que le Salon International de l'Agriculture de Paris (SIA), le Salon international de l'Alimentation à Abu Dhabi (SIAM ME/ADIFE) et la Semaine Verte de Berlin (SVB). Lors de ces manifestations, une série de rencontres B2B a lieu, dans le but de conclure des partenariats pour l'export solidaire des produits du terroir sur les marchés ciblés. A ce jour, 291 groupements producteurs de produits du terroir, représentant 795 coopératives ont pris part auxdits salons.

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE À GRANDS PAS !

Le Maroc est devenu le 3^e exportateur mondial de tomates. Il a exporté 740.778 tonnes de tomates fraîches en 2022 pour une valeur de 10,3 milliards de dirhams. Il est le 2^e exportateur mondial de mandarines, avec en moyenne plus de 508.000 tonnes par an. Le Maroc est également le cinquième plus grand exportateur mondial de fraises avec une quantité exportée de 74 000 tonnes au cours de la campagne précédente. Et ce n'est pas tout. Notre pays est premier producteur et exportateur mondial de sardines et l'un des premiers exportateurs d'algues et de farine de poissons. Il est le premier producteur africain de produits de la mer et le vingt-cinquième à l'échelle mondiale. 85 % des produits de la mer sont exportés. Tout cela pour dire que le Maroc demeure une puissance agricole à fort potentiel: aujourd'hui, la grande part de notre alimentation est produite à l'échelle nationale. En atteste les taux de couverture des besoins nationaux dans les filières des légumes et fruits (100%), du lait, viandes rouges et blanches (de 98% à 100%), du sucre (44%) et des céréales (53%), d'après le ministère de l'Agriculture.

Le secteur Agriculture et Agro-alimentaire constitue l'un des rares postes excédentaires de notre balance commerciale avec près de 8 milliards de dirhams d'excédent en moyenne sur les cinq dernières années. A l'exception de l'année 2022 où le solde ressort déficitaire à hauteur de plus de 5 milliards de dirhams. Les importations des produits alimentaires affichent un accroissement annuel de 44,9% à

“

En atteste les taux de couverture des besoins nationaux dans les filières des légumes et fruits (100%), du lait, viandes rouges et blanches (de 98% à 100%), du sucre (44%) et des céréales (53%).”

86,7 milliards de dirhams. Selon l'Office des changes, cette évolution est attribuable à la hausse des approvisionnements en blé qui ont presque doublé sous l'effet prix en hausse de 40,8% à cause des conséquences directes de la guerre russo-ukrainienne. Ainsi, la facture s'élève à 25,8 milliards de dirhams pour un total de quantités importées de plus de 6 millions de tonnes, en hausse de 28,7% par rapport à 2021. En raison des conditions de sécheresse prolongées et généralisées, la production de blé est estimée à environ 2,5 millions de tonnes, soit plus de 55% de moins que la moyenne quinquennale et plus de 65% de moins que la production exceptionnelle de 2021.

Avec les épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, la relative autonomie alimentaire en matière de céréales tend à s'amenuiser. En effet, les achats de maïs et de l'orge ont culminé à 7,7 et 3,1 milliards de

dirhams, respectivement en 2022. Idem pour les importations de sucre brut ou raffiné, se chiffrant à 7,9 milliards.

Le Maroc n'est pas entièrement autonome, il reste, tout de même, dépendant du reste du monde pour certains produits. Par exemple, il a importé en 2022 ses besoins en thé et en épices pour une valeur de 2,8 et 1,1 milliards de dirhams, respectivement.

Cela dit, il faut souligner que, abstraction faite de l'effet combiné de cumul de phénomènes de sécheresse et de l'impact de la guerre en Ukraine, la compétitivité du secteur agricole ne cesse de s'améliorer.

Sa contribution au PIB est passée à près de 120 milliards de dirhams. Aujourd'hui, le Maroc est à plus de 45 millions de tonnes de capacité de valorisation et 40 millions de tonnes d'exportation, selon les chiffres disponibles du ministère de l'Agriculture. L'industrie agroalimentaire contribue à hauteur de 26% au PIB industriel, regroupe plus de 2.000 entreprises, soit 27% de l'ensemble des unités industrielles et emploie près de 160.000 personnes, c'est-à-dire environ 20% de l'effectif industriel global. Pour ce qui est de son chiffre d'affaires, il se situe à près de 158 milliards de dirhams et ses exportations, elles, ont atteint 36,4 milliards en 2021.

Éreinté par la vague de sécheresse continue, le secteur Agriculture et Agro-alimentaire a ensuite subi de plein fouet l'exceptionnelle volatilité des cours des matières premières agricoles, en ligne avec la guerre en Ukraine. Le grand défi désormais est de savoir comment l'activité peut-elle s'adapter aux nouvelles donnes ?

CAP SUR LES FILIÈRES AGRICOLES

Le Maroc a avancé à grands pas ces dernières années en matière d'indépendance alimentaire, comme le montre les données détaillées ci-après relevant du Ministère de l'Agriculture. Seulement que l'autonomie

alimentaire de notre pays tend à s'amenuiser depuis 2022, face à la récurrence des vagues de sécheresse et à la guerre en Ukraine - et ses conséquences directes sur les chaînes d'approvisionnement et l'inflation alimentaire.

FILIÈRE CÉRÉALIÈRE

L'importance socio-économique de cette filière n'est plus à démontrer. Avec une superficie de 5,3 millions d'hectares, le Maroc produit, en moyenne, 50 millions de quintaux par an. La contribution au PIB agricole (PIBA) est située entre 10 et 20%. Les 1,4 million d'exploitations agricoles nationales génèrent un chiffre d'affaires de 15 milliards de dirhams. Chaque année, le Maroc importe des céréales à hauteur de 66 Millions de Qx. Les importations de blé du Maroc en 2022 se sont élevées à 25,8 milliards de dirhams pour un total de quantités importées de plus de 6 millions de tonnes, en hausse de 28,7% par rapport à 2021. Cette augmentation significative était principalement due à la faible production intérieure, aux conséquences de la guerre russo-ukrainienne et à la suspension des droits d'importation. Un Marocain consomme en moyenne 200 kg de blé par an, soit trois fois plus que la moyenne mondiale. Comme dans les autres pays du Maghreb, cette céréale, à travers le pain notamment, est un élément de base dans le régime alimentaire. Mais le Royaume ne produit pas suffisamment, et entre 2014 et 2019, la production locale n'a permis en moyenne de couvrir que 54 % des besoins en céréales (blé, maïs, orge), selon l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL). Le tissu industriel de la filière céréalière est composé de 211 unités réparties entre 134 minoteries industrielles de blé tendre, 58 semouleries de blé dur, 19 orgeries et 10.000 unités artisanales (35% des écrasements nationaux). Les céréales sont pratiquées dans les différentes zones agro-climatiques du pays en assolement avec d'autres cultures annuelles représentées essentiellement par les légumineuses, les cultures industrielles et les cultures fourragères. Les principales régions de production se situent dans les zones pluviales des plaines et plateaux de Chaouia, Abda, Haouz, Tadla, Gharb et Saïs où la grande majorité des exploitations pratique la céréaliculture quelle que soit leur taille.



FILIÈRE AGRUMICOLE



Entre 2008 et 2019, la superficie a augmenté de 52%, passant de 84 000 à 128 000 ha. La production, quant à elle, s'est améliorée de 84%, avec une moyenne annuelle d'environ 2,4 millions de tonnes entre 2015 et 2019, contre 1,3 millions seulement entre 2003 et 2007. Les exportations, quant à elles, se sont appréciées de 22% pour atteindre une moyenne annuelle de 644 000 T durant les quatre dernières années. La filière agrumicole est la deuxième source des exportations agricoles. Une gamme diversifiée de variétés compose le verger agrumicole national qui reste dominé par 3 groupes de variétés : les clémentines (35%), Maroc-Late (21%) et les navels (18%). La superficie agrumicole est répartie essentiellement entre cinq régions du Royaume : Souss-Massa (32 % ou 40 344 Ha), Rabat-Salé-Kénitra (20 % ou 25 293 Ha), Oriental (17 % ou 21 100 Ha), Béni Mellal-Khénifra (14 % ou 17 426 Ha), Marrakech-Safi (13 % (16 518 Ha), Autres régions (4 % ou 6 645 ha).

FILIÈRE DES VIANDES ROUGES



La filière des viandes rouges a un poids économique important dans le secteur agricole. Elle a été marquée par une évolution de la production réalisant un chiffre d'affaires de 26,5 Mds Dhs, une valeur ajoutée de 15 Mds Dhs et contribuant à la création de 44 MJT. Son développement a permis une création d'emplois estimée à 1,9 millions de journées de travail dans les différents maillons de la chaîne de valeur de la filière. La production des viandes rouges a connu un taux de variation de 51% entre 2008 et 2019, atteignant ainsi 606 000 tonnes en 2019, et ce grâce à l'amélioration de la productivité du cheptel. La consommation moyenne des viandes rouges a connu une évolution importante, près de 17,2 kg/habitant/an en 2019. Grâce aux programmes d'amélioration génétique, d'encadrement et de formation réalisés par les organisations professionnelles avec le soutien de l'Etat, dans le cadre du contrat programme viandes rouges, la productivité du cheptel a connu une amélioration de 36% chez les bovins et de 23% chez les ovins durant la période 2008-2019 pour atteindre un poids moyen carcasse de 245 Kg/tête pour les bovins et 16 Kg/tête pour les ovins. Le cheptel marocain compte plus de 25 millions de têtes répartis entre Bovins (2.8 millions), Ovins (17.1 millions), Caprins (5.1 millions) et Camelins (0.18 million). Le cheptel est en croissance continue. Cette croissance est à la base d'une couverture des besoins des consommations en viande rouges. Les races du cheptel marocain sont organisées comme suit : Bovins : Oulmès Zaer, Brune de l'Atlas, Santa Gertrudis, Races importées (laitières, à viande) ; Ovins : Timahdit, Sardi, Beni Guil, Boujaâd, D'man, Béni Hsen, Races de l'Atlas ; Caprins : Races de montagne et des plateaux. En ce qui concerne les infrastructures du secteur, le Maroc compte 184 abattoirs municipaux, 693 tueries rurales et 5 abattoirs privés.

FILIÈRE LAITIÈRE



La filière lait joue un rôle très important aussi bien aux plans économique, social que nutritionnel. Elle contribue ainsi à la garantie de la sécurité alimentaire du pays puisque près de 96 % de la demande des citoyens en lait et produits laitiers se trouve parfaitement satisfaite. Le développement de la filière lait a permis de générer un chiffre d'affaires de 13 Mds Dhs et 48,7 millions de journées de travail, et ce tout au long de la chaîne de valeur, essentiellement à l'aval. En 2009, la productivité des races pures tournait autour de 3 500 litres/vache/an ; elle a atteint 4 200 litres/vache/an en 2019, enregistrant ainsi une évolution de 20%. Pour sa part, la productivité de la race croisée est passée de 1 250 litres/vache/an en 2009 à 2 300 litres/vache/an en 2019, totalisant ainsi une évolution de 84%. Les fermes et les élevages nationaux comptent quelque 1,81 million de têtes pour 2,55 milliards de litres de lait produits. L'autoconsommation du lait au Maroc représente entre 10 % et 15 % de la production globale de la filière. Dans ce contexte, la valeur ajoutée de la filière a nettement évolué pour passer de 1,66 milliard de DH en 2003 à 4,22 milliards de DH en 2019, soit une amélioration de 154 %. Pour leur part, les emplois de la filière ont augmenté de 25 % entre 2003 et 2019. L'amont de la filière laitière au Maroc compte environ 260 000 producteurs, tandis que la transformation industrielle du lait est assurée par 16 opérateurs différents. Les exploitations sont essentiellement localisées dans les bassins côtiers (Gharb, Doukkala, Chaouia, Souss massa). 82% des exploitations sont concentrées dans les zones irriguées en raison des potentialités de production (ressources fourragères).

FILIÈRE AVICOLE



La filière avicole a un poids économique très important dans l'agriculture marocaine avec 9,9 milliards de dirhams en Valeur Ajoutée et un chiffre d'affaires de 32,5 milliards de dirhams par an. Ce secteur couvre actuellement 100% des besoins en viandes de volailles représentant 52% de la consommation totale toutes viandes confondues et 100% des besoins en œufs de consommation. Depuis 2008, la consommation des viandes blanches et des œufs au Maroc n'a cessé d'augmenter pour atteindre respectivement 22,1 kg et 195 unités par habitant et par an. C'est ainsi que la production des viandes a connu, depuis 2008, une évolution progressive de plus de 60% pour atteindre 782 000 T en 2019. La production des œufs a, quant à elle, connu une évolution progressive de 87% pour atteindre 6,9 milliards d'unités en 2019. La filière avicole a été marquée par le développement de l'emploi qui a culminé en 2019 pas moins de 530 000 emplois directs et indirects, enregistrant ainsi une évolution de près de 66%. Le grand essor qu'a connu le secteur avicole a entraîné la construction de 27 abattoirs pour une capacité de 50 000 poulets/heure; ainsi que 18 centres de conditionnement d'œufs et 3 grandes unités de transformation d'œufs pour un investissement global de 700 millions de dirhams. Près de 13 milliards de dirhams ont été investis dans la promotion de la filière avicole, qui joue un rôle important en matière de création d'emplois et de contribution à la garantie de la sécurité alimentaire en protéines d'origine animale au Maroc. Le secteur se caractérise en outre par son fort dynamisme en matière d'exportation et de pénétration des marchés étrangers, en particulier le marché africain. En 2019, les exportations des produits de volaille ont atteint 2 000 tonnes (poussins et œufs à couver).

FILIÈRE MARAÎCHAGE DE PRIMEUR



Dotée d'un fort potentiel, la filière maraîchère procure annuellement un total d'environ 60 millions de journées de travail dont 50 millions au niveau de la production et 10 millions au niveau du conditionnement et d'autres activités liées au secteur, soit l'équivalent d'un total de 200.000 emplois permanents. Elle permet une rentrée de devises de plus de 12 milliards DH/an (42 % des exportations agricoles). Les primeurs représentent une part non négligeable de ce secteur et connaissent depuis une décennie des changements considérables pour s'adapter aux besoins des marchés internationaux et répondre aux normes de qualité et aux calendriers d'exportation. En 2019, la filière a enregistré un chiffre d'affaires à l'export de 13.700 millions de dirham et une valeur ajoutée de 5.200 millions de dirham. La production a connu une amélioration de plus de 54 % entre 2003-2007 et 2015-2019 avec des fluctuations en fonction des conditions climatiques et des attaques phytosanitaires avec une tendance à la hausse à partir de 2014 pour atteindre près 2,35 Millions de T en 2019. Elle assure la satisfaction des besoins du pays à hauteur de 100%. Le maraîchage de primeurs contribue à hauteur de 26% à la production maraîchère, réparti comme suit : Sous-Massa (57%), Rabat-Salé-Kénitra (17%), Casablanca-Settat (8%), Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (5%). Le maraîchage de primeurs destiné à l'exportation représente 15% de la superficie maraîchère. La filière Maraîchage de primeur est organisée est trois sous filières (Saison, Primeur et Agro-industrie).

FILIÈRE OLÉICOLE

C'est la principale espèce fruitière cultivée au Maroc avec 65 % de la superficie arboricole nationale. Si elle est présente dans 10 régions du Royaume, Fès-Meknès et Marrakech-Safi concentrent à elles seules 54% de la superficie oléicole. Ce secteur contribue à hauteur de 5% au PIB agricole national et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 7,6 milliards de dirhams avec une valeur ajoutée de 6,8 milliards de dirhams. C'est aussi une source importante d'emplois avec 51 millions de journées de travail par an, soit 13% de l'ensemble des journées de travail offertes par le secteur agricole. Elle permet de couvrir 19% des besoins totaux en huiles alimentaires. La production a quasiment triplé : la moyenne annuelle sur la période 2003-2007 ne dépassait pas les 549 000 T, alors que sur les quatre dernières années, elle s'élève à 1 414 000 T. Cela s'explique par une extension de la superficie qui est passée de 720 000 ha en 2007 à 1 073 000 ha en 2019 ainsi qu'une amélioration du rendement à l'hectare (passé de 0,9T sur la période 2003-2007 à 2,1 T en 2019). La production de l'huile d'olive a plus que doublé en passant de 66 000 T entre 2003 et 2007 à 142 000 T en moyenne entre 2015 et 2019. Pour les olives de table, la production est passée de 88 000 T à 116 000 T sur ces périodes de référence. Quant aux exportations, elles ont grimpé de 17 000 T à 31 000 T pour les huiles d'olive et huiles de grignons d'olive et de 58 000 T à 88 000 T pour les olives de table. Entre 2015 et 2019, les exportations de ces deux produits ont généré plus de 2 milliards de dirhams de chiffre d'affaires annuel, soit 700 millions de dirhams de plus que durant la période 2003-2007.



FILIÈRE PALMIER-DATTIER

Le palmier dattier compte un effectif total de plus de 5 millions de pieds, ce qui représente 4,8% du patrimoine phoenicicole mondial. Il est implanté principalement le long des vallées du Ziz et du Drâa. La superficie des terres dédiées au palmier dattier a marqué une nette progression de 25% passant de 48 000 ha en 2008 à 60 000 ha en 2019. La production a, quant à elle, augmenté de 50% passant de 68 000 T entre 2003 et 2007 à 102 000 T entre 2010 et 2019. En 2019, la filière a enregistré un chiffre d'affaires de 1,87 Milliards Dhs, une valeur ajoutée de 1,31 Milliards de dirhams et contribue à la création de 3,06 millions jour de travail. Le Maroc maintient sa place de 12ème plus grand producteur de dattes et conforte son positionnement avec une production prévisionnelle record de 143.000 T pour la campagne 2019-2020, en hausse de 41,3% par rapport à la campagne 2018-19. La composition variétale est caractérisée par l'existence d'une multitude de variétés : Mejhoul, Boufeggous, Bouskri, Jihel mais avec prédominance de khalts (variétés non identifiées). Les importations moyennes des dattes sont estimées à 30.000T/an, en provenance principalement de l'Irak (40%), de la Tunisie (35%), de l'EAU (7,5%) et de l'Égypte (5%). Au moment où les exportations se situent à 300 T par an.



FILIÈRE SUCRIÈRE

Estimée à 591 000 tonnes, la production nationale en sucre couvre 49% des besoins du pays en la matière. Exploitant une superficie globale de pas moins de 67 000 hectares, la filière génère, chaque année, quelques 4,8 millions de journées de travail. La pratique de ces cultures est localisée sur les cinq périmètres irrigués suivants : Gharb (34%), Doukkala (28%), Tadla (22%), Loukkos (8%), Moulouya (7%). La production en sucre s'est appréciée de

26%, pour passer de 468 000 tonnes en 2008 à 591 000 tonnes en 2019. Entre 2003 et 2019, le rendement relatif à la canne à sucre au Maroc a augmenté de 13%, passant de 7,2 tonnes par hectare (entre 2003 et 2007) à 8,1 tonnes par hectare (entre 2015 et 2019). Le rendement relatif à la betterave à sucre à, quant à lui, bondi de 36% entre 2003 et 2019, pour passer de 8,1 tonnes par hectare (entre 2003 et 2007) à plus de 11 tonnes par hectare (entre 2015 et



2019). La valeur ajoutée de la filière s'est, pour sa part, améliorée de 76% entre 2003 et 2019, passant ainsi de 1,09 milliards de DH (entre 2003 et 2007) à 1,92 milliards de DH en 2019.

ENTRETIEN MOHAMED ALAMOURI, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DES FRUITS ROUGES INTERPROBERRIES MAROC



« LA FILIÈRE DES FRUITS ROUGES A SOUFFERT DE LA SÉCHERESSE »

Quelle est la place de votre secteur dans la souveraineté alimentaire du pays?

Pour apporter son appui à la souveraineté alimentaire de notre pays, la filière doit s'étendre en volume exportable avec la qualité reconnue pour être présente sur tous les marchés internationaux, car la filière offre deux importants atouts : Elle contribue à la création de beaucoup d'emplois et elle rapporte au pays d'importants montants en devises. De ce fait, elle contribue à améliorer la balance de paiement permettant l'importation d'autres produits alimentaires que le climat et l'édaphologie de notre pays ne pourra jamais produire en quantité suffisante.

Quelles sont les conséquences de la sécheresse et de ce contexte de crise sur votre filière et quelles solutions proposez-vous?

La filière des fruits rouges a souffert de la sécheresse comme toutes les autres filières, essentiellement dans la zone de Souss et ce, malgré la disponibilité de l'eau de dessalement. Sauf que cette eau est excessivement chère et ne se trouve

pas dans tout le périmètre irrigué; d'ailleurs, plusieurs fermes irriguées par les eaux du barrage ne sont pas incluses dans le périmètre de dessalement.

Alors, les agriculteurs se trouvant à l'extérieur se sont rabattus sur la nappe phréatique où ils ont transporté de l'eau par des citernes à partir des puits loués des fois très loin de la ferme. Le coût de l'eau s'est multiplié par 10 par rapport à l'eau de dessalement. Le stress hydrique a, par conséquent, fait souffrir les plantations, générant une diminution substantielle des rendements.

Par contre, les plantations réalisées au Nord (Larache et Kénitra) n'ont subi aucun revers car l'eau est disponible et sans restrictions. Les rendements sont normaux, mais le climat n'a pas favorisé la précocité habituelle et donc le chiffre d'affaires sera légèrement inférieur par rapport à l'année précédente.

Face à ce contexte difficile, quelles solutions proposez-vous ?

Nous proposons l'accélération des programmes de dessalement prévus par l'État et l'amélioration de la qualité de l'eau de dessalement pour l'adapter aux besoins de la filière.

“

Nous proposons l'amélioration de la qualité de l'eau de dessalement pour l'adapter aux besoins de la filière .”

CHIFFRES CLÉS

*L'Union européenne capte 94% des exportations des fruits rouges frais et 79% des surgelés en 2021-2022.

*Les exportations de fruits rouges se sont élevées à 214.000 tonnes, dont 90 000 tonnes de fraises en 2021-2022.

*La production nationale des fruits rouges est concentrée à hauteur de 75% dans la région Gharb et Loukous contre 25% à Souss-Massa.

*La superficie cultivée s'est élevée à 13 000 hectares en 2023-2022 contre 11 600 hectares, un an plus tôt.

ENTRETIEN M'HAMMED KARIMINE, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DES VIANDES ROUGES (FIVIAR)



« NOTRE SECTEUR SE PORTE AUJOURD'HUI TRÈS, TRÈS MAL »

Quelles sont les conséquences de la sécheresse et de ce contexte de crise sur votre filière ?

Je tiens à vous rappeler, d'abord, que notre fédération regroupe plusieurs chaînons de la filière des viandes rouges, et certains souffrent plus que d'autres, notamment l'amont, à savoir les éleveurs de bovins, ovins, caprins. Avec la sécheresse, ils souffrent bon an mal an. Je tiens aussi à souligner l'impact considérable du phénomène du boycott en 2018 sur les produits laitiers. Certes, ce n'est qu'un industriel laitier qui a été visé, mais derrière ce boycott ce sont des centaines de milliers de petits producteurs qui ont été touchés de plein fouet car ils subissent directement la chute des ventes. En conséquence, le fait que l'opérateur ciblé ne pourrait plus honorer à ses engagements, cela avait porté atteinte aux petits producteurs de lait et à priver de pauvres gens de leur emploi, allant jusqu'à réduire la taille de leur cheptel. Bref, le boycott n'a servi à rien juste qu'à impacter énormément l'élevage des bovins.

Mais ce qui est exceptionnel, depuis trois ans, ce n'est pas tant vraiment la sécheresse ou le boycott, car à la limite on sait la gérer avec les interventions à point nommé de l'Etat pour pouvoir passer les mauvais caps. Ce qui est exceptionnel, et pire encore, c'est la crise sanitaire de la Covid19, qui a causé en 2020 un arrêt net. Le coronavirus a obligé à une mise à l'arrêt brutal de l'activité avec un impact significatif sur les cours des matières premières agricoles. La hausse des matières premières entrant dans la production des aliments composés pour bétail s'est élevée de 50% voire 100% pour certains produits. Et ce n'est pas tout. L'effondrement du tourisme international dû à la pandémie de coronavirus a fait perdre toute une année touristique et a

entraîné une chute inédite du nombre de touristes internationaux, qui sont de grands consommateurs de viande rouge et de qualité. Tout cela a fait que les prix des viandes rouges sont tombés à leur plus bas historique depuis des décennies. Plus précisément, il y a un an et demi, les gens oublient vite, les prix se négocient aux abattoirs aux alentours de 50 dirhams le kilo, nettement au-dessous des coûts de production. Ce qui a amené, par voie de conséquence, les gens à réduire leur production ou abandonner carrément le cheptel de production. Avant de se retrouver, in fine, avec une structure d'élevage terriblement impactée face à un effondrement de l'effectif de reproduction qui a chuté de plus de 30%. C'est énorme pour un pays comme le Maroc. On a connu des années de sécheresse consécutives, mais on n'a jamais vécu une situation pareille.

A la crise sanitaire, il faut ajouter également celle liée à la guerre en Ukraine entraînant des perturbations d'approvisionnement et des montées en flèche des cours des matières premières agricoles. En somme, notre secteur se porte aujourd'hui très, très mal.

...et quelles solutions proposez-vous ?

Nous avons présenté les solutions possibles au Ministère de tutelle au titre de la nouvelle feuille de route «Génération Green 2020-2030». À titre d'exemple, rendre plus pratique en généralisant la technique de reproduction la plus largement utilisée dans le monde, l'insémination artificielle, pour assurer l'amélioration génétique rapide et sûre du bétail. Aussi, favoriser la production de femelles et surtout leur rétention tout en veillant sur l'interdiction de l'abattage des femelles reproductrices...

Quelle est la place de votre secteur dans la souveraineté alimentaire du pays ?

A vrai dire, on n'a jamais importé de viande

rouge, mis à part l'approvisionnement concernant deux petites niches. La première a trait aux importations de viandes congelées, dont a besoin l'armée marocaine. Il s'agit de maigres quantités, on parle d'à peu près 3 à 5000 tonnes par an. Le problème n'est pas d'avoir ou non ces 5000 tonnes, le problème c'est de disposer d'une logistique de congélation à même de répondre aux besoins de ce seul marché. D'ailleurs, pour le moment, personne ne sait le faire encore. Et puis, une seconde toute petite niche, celle des achats en provenance de l'étranger de la chaîne de restauration rapide, McDonald's.

Je peux donc vous garantir qu'on est totalement indépendant de l'étranger et on ne compte que sur nous même pour couvrir les besoins locaux. Grâce aux efforts déployés au titre du Plan Maroc Vert, la production nationale de viande rouge a progressé de 40% à 606.000 tonnes depuis 2008. Et la consommation annuelle par habitant est passée de 12 à 19 kilogrammes.

Maintenant que notre structure d'élevage a perdu plus de 50%, on ne saura la renouveler sans une intervention forte de l'Etat. Pour se faire reconstituer notre capital cheptel, il faudrait compter au moins sur trois à quatre années, avec de bonnes saisons pluvieuses. Aussi, pour que nous puissions retrouver notre sécurité alimentaire, il faudrait revenir à un niveau de cheptel comparable à celui d'avant covid 19. Sans oublier de redonner confiance aux éleveurs et les inciter à revenir à leurs activités. Mais pour y arriver, il faut que l'Etat nous accompagne dans ce grand projet. Avant de terminer, et par rapport à ce brouhaha au sujet des bovins importés de l'étranger, j'aimerais souligner que c'est infime, c'est l'équivalent de deux à trois jours ordinaires d'abattages, ni plus ni moins.

L'OCP AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Qui dit agriculture, dit engrais, dont le phosphore constitue l'ingrédient essentiel. Fort de plus de 70% des réserves mondiales en phosphate, le Groupe OCP contribue à nourrir une population mondiale grandissante en lui fournissant des éléments essentiels à la fertilité des sols et à la croissance des plantes. Avec un siècle d'expertise et un chiffre d'affaires de plus de 114,5 milliards de dirhams en 2022, OCP est leader mondial sur le marché de la nutrition des plantes et des engrais phosphatés.

Le groupe accommode ses ressources en phosphate pour fournir des engrais adaptés aux besoins spécifiques des sols, prenant en compte la nature du climat et les spécificités des cultures locales. Ces engrais adaptés ont radicalement amélioré les rendements agricoles et réduit l'impact environnemental, aidant ainsi au développement d'une agriculture durable.

Cœuvrant pour la sécurité et la souveraineté alimentaire au Maroc, le groupe multiplie les initiatives afin de permettre aux agriculteurs d'accroître leur productivité et la qualité des productions grâce à une bonne conduite technique des cultures et à l'adoption de la démarche scientifique basée sur une nutrition équilibrée des cultures. Sans oublier la politique tarifaire proposant des prix plus bas que ceux en vigueur sur le marché international. La finalité est également

de proposer des engrais sur-mesure qui répondent aux besoins spécifiques des agriculteurs. Pour ne citer que l'exemple des engrais NPK très prisés au Maroc. Le NPK est vendu entre 250 et 300 dirhams le quintal, soit 2,50 dirhams à 3 dirhams/kg, soit un prix au même niveau que celui des années précédentes, comme l'explique le groupe.

L'utilisation des engrais NPK sur-mesure contribue à l'amélioration des rendements et aussi à la protection de l'environnement. Le déploiement des unités de production Smart Blender (outil de production de proximité d'engrais sur mesure pour les petits agriculteurs) en partenariat avec les partenaires fabricants distributeurs d'engrais et les agrégateurs nationaux a permis aujourd'hui la production d'engrais NPK Blend sur mesure au niveau d'unités de proximité basées au plus près des agriculteurs.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'initiative Al Moutmir du groupe OCP, lancée en 2018, et qui vise d'accompagner plus de 300.000 agriculteurs au Maroc. Le Groupe à travers son initiative Al Moutmir a conçu et mis en œuvre il y a plus de 3 ans une offre multi-services basée sur la démarche scientifique pour assurer la durabilité de cette offre et sur le digital comme levier clé pour démultiplier l'impact et servir un maximum d'agriculteurs à travers le Royaume. Dans une démarche partenariale avec le ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux

“

Cœuvrant pour la sécurité et la souveraineté alimentaire au Maroc, le groupe multiplie les initiatives afin de permettre aux agriculteurs d'accroître leur productivité et la qualité des productions.”

et forêts, l'initiative OCP Al Moutmir, vise à permettre aux agriculteurs d'accroître leur productivité et la qualité des productions grâce à une bonne conduite technique des cultures et à l'adoption de la démarche scientifique basée sur une nutrition équilibrée des cultures.

L'initiative vise également, selon le même document, le renforcement des capacités et d'échange de l'information adaptée avec une forte inclusion des différents groupes socio-économiques et particulièrement les femmes rurales et les jeunes, notant que le programme se décline en plusieurs dispositifs à savoir, le programme semis-direct qui se lance dans sa troisième campagne, les plateformes de démonstrations, les séances de formation, reposant sur une approche innovante et qui s'appuie sur la digitalisation à travers notamment l'application @tmar.

OCP a récemment lancé une nouvelle stratégie d'investissement vert, consacrée à l'augmentation de la production d'engrais et à l'investissement dans les énergies renouvelables. La stratégie prévoit un investissement global d'environ 13 milliards de dollars sur la période 2023-2027, ce

qui permettra au groupe d'utiliser 100 % d'énergie renouvelable d'ici 2027 et d'atteindre une neutralité carbone totale d'ici 2040. La stratégie vise également à atteindre une capacité de dessalement d'eau de 560 millions de m3 en 2026 et à augmenter la production d'engrais verts.

ECONOMIE DE GUERRE

L'INDUSTRIE FINANCIÈRE S'EN MÊLE !

On la croyait une page tournée de l'histoire, mais l'économie de guerre marque son retour des plus belles, avec l'invasion russe en Ukraine. « En partant du principe que les dividendes de la paix seraient éternels. Hélas, nous voyons bien à quel point c'était illusoire. Depuis 2000 ans, l'épée est l'axe du monde. 70 années de paix ont été un miracle et peuvent être lues comme une anomalie historique. Aujourd'hui, l'Histoire retrouve son cours et le temps de la mondialisation heureuse et de Francis Fukuyama s'est achevé », avise l'homme politique français, Jean-Louis Thiériot, dans un entretien accordé à la presse locale. Fait marquant : Le financement privé de l'industrie de l'armement vit une période exceptionnelle, marquant une expansion record. Et ce ne sont pas les chiffres qui manquent. La performance d'indice cumulé du MSCI World Aerospace and Defence entre le mois de mars 2008 et celui de 2023 laisse dégager un rendement net de 387,05 dollars contre 260,74 dollars pour le MSCI World.

marchés boursiers américains ont enregistré une envolée spectaculaire. Raytheon Technologies, le géant américain de la défense, a vu le cours de ses actions augmenter de plus de 18% cette année. Même son de cloche chez Lockheed Martin, le constructeur de l'avion de chasse F-35 ; Northrop Grumman, premier fabricant de drones d'attaque et de surveillance ; Huntington Ingalls Industries, le plus grand constructeur naval militaire américain, etc. En dehors des États-Unis, le britannique BAE Systems, le plus grand entrepreneur de défense en Europe, l'allemand Rheinmetall, le français Thales et l'italien Leonardo ont tous vu le cours de leurs actions augmenter fortement, rapporte le journal britannique The Guardian. Le bond des actions de défense et de cyber sécurité intervient à la suite de l'annonce faite par plusieurs pays européens d'une augmentation de leurs dépenses en matière de défense. Plus précisément après que le chancelier allemand Olaf Scholz a déclaré que les dépenses de défense de la plus grande économie d'Europe seraient portées à 2 % du

“

Plusieurs institutions financières ont affiché leur souhait de revoir et accroître leur implication dans le secteur militaire ”

son système de défense n'est pas ressentie uniquement en Allemagne. En France, aussi. Ce pays a marqué la création du premier fonds défense par Weinberg Capital Partners. Une première pour l'investissement privé. Selon les spécialistes, la tension géopolitique accrue continuera de prêter main forte à l'industrie financière, et plusieurs institutions financières ont affiché leur souhait de revoir et accroître leur implication dans ce secteur militaire.

Ces revirements historiques renseignent sur l'explosion des dépenses militaires suite à la nouvelle course à l'armement ravivée par la guerre russo-ukrainienne et celle de long terme sino-américaine. En effet, les dépenses militaires mondiales ont franchi le seuil des 2 000 milliards de dollars pour la première fois ! Selon le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), « les dépenses militaires mondiales ont continué d'augmenter en 2021, atteignant un niveau record de 2113 milliards de dollars. C'est la septième année consécutive d'augmentation des dépenses ». Les cinq plus grandes puissances en matière de dépenses militaires en 2021 (États-Unis, Chine, Inde, Royaume-Uni et Russie) concentrent 62 % des dépenses militaires mondiales.

Une menace pour l'humanité, une opportunité pour l'investissement en actions et obligations dans l'industrie de la guerre...HD

CUMULATIVE INDEX PERFORMANCE – NET RETURNS (USD)
(MAR 2008 – MAR 2023)



Au cours de la décennie 2010-2020, l'indice MSCI World Aerospace and Defence a généré un rendement annuel total de 13,8 %, soit le double du rendement annuel de 6,8 % du MSCI World, selon un expert.

Alors que la guerre en Ukraine s'intensifiait, les cours des actions de défense et de cybersécurité dans les

produit intérieur brut, contre 1,5 % environ en 2021. Ainsi, le groupe allemand d'armement Rheinmetall, fabricant d'une partie des chars Leopard, a annoncé qu'il va intégrer l'indice vedette allemand Dax (l'élite boursière allemande). Les actions de Rheinmetall ont progressé de 190% depuis 2022. La pression de muscler

ANALYSE

MAROC TELECOM À SA VITESSE LIMITE!

Maturité du marché et persistance de risques, deux variables clés auxquelles fait face Maroc Telecom. Il semble que la vitesse limite est atteinte, vu l'absence de tout nouveau projet d'internationalisation en vue. Le dernier en date remonte à 2019 avec l'acquisition de Tigo Tchad. Vu aussi que les promesses sur la 5G devaient attendre plus encore que prévu. Une perspective peu rassurante, d'autant que le Résultat net part du groupe, situé à 2,7 milliards de dirhams en 2022, est à son plus bas niveau depuis l'exercice 2015. Aux pressions sur les marges viennent s'ajouter d'autres sur la valorisation de l'entreprise et l'opportunité d'un investissement en action. En effet, l'opérateur historique a distribué en 2022 un dividende de 2,19 dirhams par action, représentant un montant global de 1,9 milliards de dirhams, soit son plus bas historique.

Exercice social considéré	Date de paiement	Dividendes
2004	04/05/2005	4 395
2005	02/05/2006	6 119
Distribution exceptionnelle	12/06/2006	3 516
2006	15/05/2007	6 927
2007	28/05/2008	8 088
2008	03/06/2009	9 517
2009	02/06/2010	9 063
2010	31/05/2011	9 301
2011	31/05/2012	8 137
2012	03/06/2013	6 501
2013	02/06/2014	5 275
2014	02/06/2015	6 065
2015	02/06/2016	5 591
2016	02/06/2017	5 590
2017	05/06/2018	5 697
2018	04/06/2019	6 004
2019	02/06/2020	4 870
2020	15/09/2021	3 525
2021	15/09/2022	4 202
2022	à partir du 01/06/2023	1 925 #

A son corps défendant, Maroc Telecom argue que « le montant des dividendes qui sera mis en distribution sera déterminé en prenant en considération les besoins en capitaux de la Société, le rendement des capitaux et la rentabilité actuelle et future de la Société. La Société ne peut garantir aux actionnaires un niveau identique de distribution tous les ans. Ceci ne constitue donc pas un engagement de la Société », note son dernier rapport financier.

Perte de terrain

Au Maroc, le groupe pâtit du contexte conjoncturel, concurrentiel et réglementaire. Le parc global a baissé à 22,8 millions de clients en 2022 après 23,6 millions en 2021. Dans un contexte concurrentiel difficile, l'opérateur a perdu du terrain sur le marché Mobile. À fin septembre 2022, il dispose d'une part de marché de 36,40 % contre

près de 40% en 2020. Un retrait profitant à ses concurrents, Orange Maroc avec une part de 33,36 % et Inwi avec 30,24 %, sur les neuf premiers mois de 2022. À fin 2022, le parc Mobile compte 19,3 millions de clients, en baisse de 3,3 % sur un an. Le parc Fixe perd 2,2 % sur un an et s'établit à plus de 1,9 million de lignes, au moment où le parc haut débit compte 1,7 million de clients, en baisse de 1,6%.

Afin de maintenir sa compétitivité et sa longueur d'avance, en tant que leader du marché, le management s'est vu obligé de procéder à des allègements de charges sociales. Ainsi, le total des effectifs est passé de 10 123 employés en 2020 à 9 476 en 2022. La baisse de performance est d'autant plus notable que l'année 2022 a marqué, à elle seule, la démission de 53 cadres ! Au moment où la compétitivité et la croissance d'une entreprise passent, désormais de par le monde, par le développement de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) et l'innovation, on voit bien que Maroc Telecom est aux abonnés absents à ce titre. Jugez-en par vous-même : « Au 31 décembre 2022, Maroc Telecom détenait quelque 876 marques et noms commerciaux, trois brevets, quatre modèles et deux dessins déposés à l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) », note-t-on. Sachant que ses investissements en brevets et marques s'élèvent à 174 millions de dirhams au Maroc.

Plongeon boursier

Dans la foulée, Maroc Télécom présente des résultats peu satisfaisants par rapport à ses concurrents, et on observe une sorte d'essoufflement du titre. Ainsi, depuis début 2022, l'action s'est effritée de 40,84%, son cours est tombé de 140 à 82 dirhams sur la période. Et s'il devait basculer sous les 80 DH, sous l'effet d'une nouvelle hausse des taux, cela constituerait un niveau d'alerte important et serait un peu trop risqué de conserver le titre.



Un manque de perspectives, face auquel les rachats d'actions se sont multipliés en vue d'une régularisation des cours. Une opportunité, certes, pour les actionnaires, qui renseigne, en revanche, sur les limites de la croissance du groupe et sa capacité à se développer davantage. **A.B**

ÉTUDE

QU'EST-CE QUI FAIT LE SUCCÈS D'UNE JEUNE ENTREPRISE ?

Peut-on réussir sa startup et la transformer en succès sans avoir, préalablement, être lié à un ou d'autres entrepreneurs? Le mot clef ici est le lien social. Autrement dit, sa nature et sa qualité. C'est en substance ce qui ressort d'une étude de Startup Genome essayant de prouver si le fait d'avoir un lien étroit avec un entrepreneur a un impact sur le succès d'une startup? Le constat est sans appel.

82% des fondateurs de startups technologiques interrogés dans 28 écosystèmes de par le monde ont déclaré avoir au moins un entrepreneur parmi leurs proches. Un soutien décisif tout azimut (moral, psychique, financier...), mais aussi un guide expérimenté en cas de navigation à vue. L'étude nous informe, ainsi, que la proximité physique est moins importante que d'avoir des relations de confiance de haute qualité dans lesquelles les gens partagent leurs connaissances et s'entraident - les types de relations que nous avons tendance à avoir avec les membres de la famille et les personnes que nous considérons comme des amis proches. D'ailleurs, « un fort sentiment de communauté

émerge dans les écosystèmes avec des relations étroites, et c'est la qualité, pas nécessairement la quantité, de ces relations qui peut faire toute la différence pour la réussite d'une startup », note-t-on.

Ce sont souvent eux qui apportent les informations les plus importantes sur ce qui doit évoluer pour faire d'une menace une opportunité. C'est ce qu'on appelle dans le jargon du business « être bien entouré ». Se sentir soutenu quand on avance à contre-courant. L'entourage joue un rôle capital dans notre façon d'être avant même que nous devenions entrepreneurs et conditionne en partie l'homme d'affaires que nous deviendrons.

« Nous ne pouvons pas dire si connaître un fondateur influence quelqu'un à suivre le même chemin, mais être étroitement lié à d'autres entrepreneurs est un indicateur clé du succès d'une startup », est-il souligné.

En fait, l'enquête démontre que les startups avec une connectivité locale élevée voient une croissance des revenus 2,1 fois plus rapide que celles avec une faible connectivité locale.

Lors du lancement de l'activité, les premiers conseils arrivent en quantité et nous influencent sur la voie à suivre... Et des conseils, on en a bien besoin ! Mais pas n'importe quels.

A défaut d'avoir des connaissances solides et solidaires dans son entourage, le jeune entrepreneur est invité à développer son réseautage. Seulement qu'il faut le comprendre et le faire efficacement dans le cadre de relations mutuellement bénéfiques, à ses risques et périls aussi !

L'étude nous enseigne que les événements professionnels et les activités commerciales peuvent aider à susciter de telles relations, mais ces espaces de rencontres ne créent pas automatiquement un véritable sentiment de connexion ou de communauté. Le business de l'événementiel n'est qu'un outil de

“

82% des fondateurs de startups technologiques interrogés ont déclaré avoir au moins un entrepreneur parmi leurs proches. ”

promotion. Alors, si vous détestez l'idée du réseautage ou assister même à certains événements, travailler à développer de véritables amitiés avec même un ou deux autres entrepreneurs pourrait aider votre entreprise à prospérer, conseille-t-on.

Où les fondateurs ont-ils les relations les plus étroites ?

Nous avons également appris que 60 % des répondants ont des amis fondateurs et 53 % ont un membre de la famille qui est également entrepreneur. Existe-t-il un gène entrepreneurial ? « Malheureusement, nous ne sommes pas des généticiens et ne pouvons pas répondre à cette question, mais nous avons constaté que Boston, Londres et Phoenix ont des liens familiaux supérieurs à la moyenne », peut-on lire.

Parmi les écosystèmes analysés, Los Angeles compte le pourcentage le plus élevé de fondateurs ayant une famille ou un ami entrepreneur, à 92 %. À Sydney, 25 % des répondants australiens ont un frère ou une sœur entrepreneur.

Bref, dans 68 % de ces écosystèmes, plus de 80 % de ces fondateurs ont un lien étroit avec une personne ayant une expérience entrepreneuriale. Si on veut faire réussir sa startup, c'est un des apports les plus importants... **H.D**

“

Les événements professionnels peuvent aider à susciter de telles relations, mais ne créent pas automatiquement un véritable sentiment de connexion ou de communauté.”

IDE AU MAROC

HAUSSE DES DIVIDENDES VERSÉS MALGRÉ LA CRISE !

Entre les effets secondaires post-pandémie, la crise climatique, la guerre Russie-Ukraine et ses répercussions sur l'économie mondiale en termes de pressions inflationnistes inédites, escalade des tensions géopolitiques et géostratégiques; plusieurs pays ont été confrontés à une crise économique au cours de l'année 2022, un moment de virage historique. Face à ce choc, l'économie nationale aurait affiché un tassement remarquable de la croissance à 1,2%, après une performance de 7,9 % en 2021. En conséquence, les sociétés cotées à la bourse de Casablanca ont distribué au titre de 2022 nettement moins de dividendes que l'année précédente, soit une baisse de 13,8% à 15,4 milliards de dirhams. Une tendance, pourtant, à l'encontre de celle des dividendes versés par les filiales installées au Maroc à leur maison mère. Les informations chiffrées de l'Office des changes montrent une hausse des dividendes transférées par les investisseurs étrangers, malgré le contexte de crise mondiale doublé « des effets du resserrement de la politique monétaire et les inquiétudes relatives au commerce mondial, à la fois dans leur taux de change et dans la rentabilité des sociétés », selon un rapport.

Selon les données préliminaires de la balance des paiements et de la position extérieure globale du Maroc en 2022, les dividendes transférés au titre des investissements directs étrangers (IDE) ont marqué une évolution légère par rapport aux bénéfices versés en 2021 à hauteur de 14,1 milliards de dirhams. Le chiffre exact au titre de 2022 n'est pas encore rendu public, mais la lecture des données préliminaires (voir tableau) montre que les revenus des investissements étrangers, dont la composante « Dividendes »

représente généralement près de 80%, ont enregistré une hausse pour se chiffrer à 16,9 milliards de dirhams contre 16,4 milliards un an plus tôt.

« les dividendes totaux ont, à l'échelle internationale, balayé les inquiétudes relatives à l'économie mondiale, augmentant de 7.8 % au cours du

REVENU PRIMAIRE	27.016
Revenus des investissements	26.983
Investissements directs	16.942
Investissements de portefeuille	4.482
Autres investissements	5.559
Avoirs de réserve	-
Autres revenus primaires	33

Malgré la crise, en 2022, on observe, également, une augmentation des bénéfices en devises transférés à l'étranger comparativement aux années 2020 (9,7 milliards), 2019 (13,4 milliards), 2018 (14,1 milliards) et 2017 (13,2 milliards). La baisse notable enregistrée en 2020 est à attribuer bien sûr à la récession économique mondiale consécutive à la crise sanitaire inédite de la Covid-19, mais aussi à la mesure exceptionnelle de suspension de distribution de dividendes par les établissements de crédit décidée par Bank Al Maghrib afin de préserver leur solvabilité.

La croissance des rendements des dividendes en devises observée au Maroc en 2022 n'est en soi que le reflet de la politique de distribution retenue aux marchés développés. A titre d'exemple, « les entreprises composant l'indice des actions européennes MSCI Europe ont versé environ 382 milliards d'euros aux actionnaires en 2022, année pourtant difficile sur le plan économique et géopolitique, un chiffre record », rapporte la presse française. Cette tendance haussière se poursuit au 1er trimestre de l'année en cours. Selon le dernier rapport de l'indice Janus Henderson des dividendes mondiaux,

premier trimestre, pour atteindre 263,3 milliards de dollars US, un record pour le premier trimestre ».

Revenus d'investissements de portefeuille au plus haut

Pour revenir aux données préliminaires de l'Office des changes, il en ressort aussi une nette progression des revenus d'investissements de portefeuille transférés à l'étranger. Ces sorties en devises ont culminé à 4,4 milliards de dirhams en 2022. Soit au plus haut comparativement aux années 2021 (3,9 milliards), 2020 (3,5 milliards), 2019 (3,6 milliards), 2018 (3,4 milliards), ou encore 2017 (3,3 milliards).

La croissance des transferts directs de bénéfices à l'étranger dénote de la dynamique des investisseurs étrangers et les secteurs investis au Maroc. Selon les données de l'Office des Changes, le stock des investissements directs étrangers au Maroc s'élevait à 677 milliards de dirhams à fin 2021, en hausse de 5,6% par rapport à l'année précédente. A noter enfin que les trois premiers investisseurs que sont la France, les Emirats Arabes Unis et l'Espagne captent plus de 60% de l'encours total des IDE. **HD**

MRE

CET AMORTISSEUR DE CHOC SOCIAL !

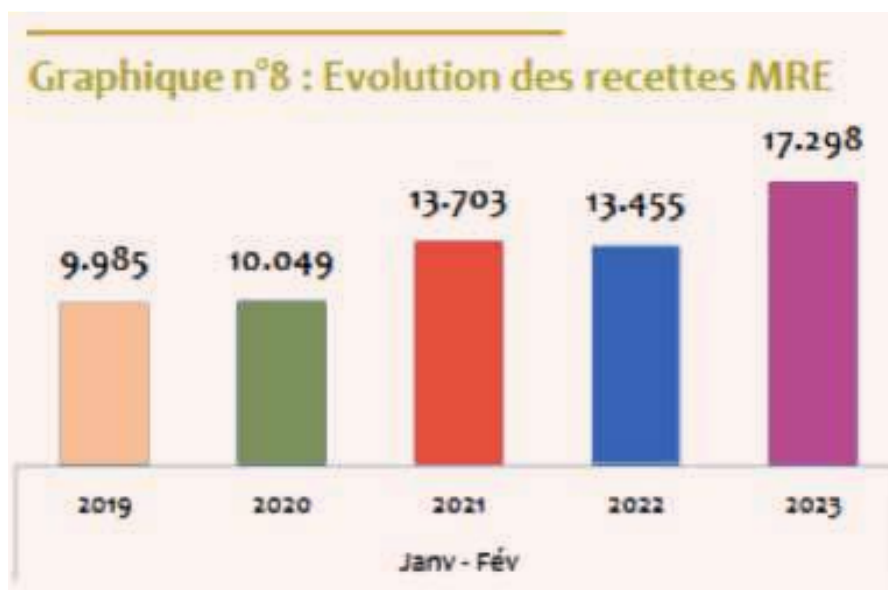
1 7,2 milliards de dirhams. Tel est le total des transferts de fonds effectués par les Marocains Résidents à l'Étranger (MRE) à fin février 2023, soit une hausse de 28,6% par rapport à la même période de 2022. Nouveau record historique ! A l'épreuve d'un contexte mondial tendu, on se demande comment allait s'en sortir le gouvernement actuel sans ce pain béni pour les équilibres macroéconomiques de l'Etat? Autour de 110 milliards de dirhams en 2022, les transferts des MRE représentent désormais 9% du PIB et « aident à financer plus du tiers du déficit commercial et représentent près de 20% des ressources collectées par les banques ».

Savez-vous que sur les deux premiers mois de l'année en cours, les transferts des MRE ont dépassé les exportations de phosphates et dérivés (14,6 milliards DH), les recettes touristiques (16,006 milliards DH), les recettes des Investissements directs étrangers (5,028 milliards DH). Et ce n'est pas tout. Les transferts des MRE ont surclassé même les exportations agricoles du pays (16,3 milliards DH), toujours sur la même période de référence. Sans parler des industries

Textile et cuir (7,3 milliards DH), Electronique et électricité (3,6 milliards DH), Aéronautique (3,2 milliards DH)... Le seul secteur industriel qui maintient encore une longueur d'avance sur les transferts des MRE reste l'Automobile (21,6 milliards DH).

prix mondiaux des produits de base énergétiques et alimentaires.

Inspirés par des motifs altruistes, ces transferts de fonds permettent de compenser les pertes liées à la détérioration des conditions de vie. On pourrait même aller jusqu'à dire qu'ils ont épargné le pays les contrecoups



Les recettes des MRE sont devenues un enjeu politique et géoéconomique au point que le wali de Bank Al Maghreb, Abdellatif Jouahri, avait demandé d'ouvrir une enquête qui implique de se renseigner sur l'origine économique des fonds. Le Grand commis de l'Etat s'est rattrapé plus tard, alertant cette fois-ci sur les restrictions appliquées par les pays européens à ces transferts. Non pas seulement il a fini par assimiler leur portée stratégique, mais Jouahri a œuvré à réduire les coûts des transferts de fonds des MRE et à diversifier les canaux de transmission. Virage à 180 degrés !

Symbole du Maroc solidaire, faisant office d'amortisseur de choc social ! La hausse notable des transferts d'argent dénote du souci qu'a notre diaspora du bien-être de leur famille au Maroc, secouée de plein fouet par l'impact de crises concomitantes, liées notamment aux fortes sécheresses et à l'envolée des

bien plus redoutables d'une crise sociale.

« On estime que cet argent est utilisé, aux trois quarts, pour acheter des produits alimentaires ou pour couvrir les dépenses de santé, d'éducation et de logement. Plus important encore, près de la moitié des envois de fonds mondiaux va dans les zones rurales, où vivent les trois quarts des pauvres et des victimes de l'insécurité alimentaire. Les ménages pauvres, en particulier ceux qui sont dirigés par des femmes, sont plus susceptibles de consacrer les transferts de fonds à l'achat des biens et des services essentiels », note une étude des Nations unies. Soulignant que les gouvernements sont invités à faire des transferts de fonds une composante essentielle de leurs stratégies pour se reconstruire en mieux en vue d'un monde post-pandémique plus durable et plus résistant. **HD**

“

Les transferts des MRE ont dépassé les recettes touristiques et les recettes des Investissements directs étrangers. ”

OCP 100 MILLIONS D'EUROS POUR LA CONSTRUCTION DE CENTRALES SOLAIRES

L'International Finance Corporation (IFC) et le groupe OCP, leader mondial de la production d'engrais phosphatés, ont renforcé leur partenariat grâce à un accord de « prêt vert » pour la construction de quatre centrales solaires. Ces centrales alimenteront les activités industrielles d'OCP au Maroc, permettant au groupe de réduire son empreinte carbone et d'augmenter sa



production d'engrais verts. Dans le cadre de l'accord, l'IFC accordera à OCP un prêt de 100 millions d'euros pour la construction de centrales solaires dans les villes minières de Benguérir et de Khouribga, qui abritent les plus grandes réserves de phosphate du Maroc. Les quatre centrales auront une capacité combinée de 202 mégawatts et fourniront de l'énergie propre directement aux sites industriels d'OCP. Le projet fait partie du programme d'investissement vert de 13 milliards de dollars d'OCP, qui vise à augmenter la production d'engrais verts en utilisant les énergies renouvelables.

CDG APPEL À LA PLUS GRANDE VIGILANCE

Les services de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) ont été destinataires de documents et de relevés de compte falsifiés et à caractère suspicieux portant sur de fausses opérations de dépôts et de consignation, présumées à



des fins dolosives et illicites, concernant des personnes prétendant disposer de sommes importantes déposées, en leur nom ou au nom de tierces personnes, auprès de la CDG à titre de dépôt ou de consignation. « A ce titre, la Caisse de Dépôt et de Gestion appelle ses usagers et le grand public à la plus grande vigilance et à ne pas considérer les informations et documents provenant de sources non officielles et en dehors de ses services et canaux habituels qui demeurent à la disposition de toute personne concernée pour répondre à toute requête valablement formulée », fait savoir un communiqué de la Caisse ».

INWI LA MARQUE « WIN BY INWI » PRIMÉE

L'innovation «win by inwi» encore une fois récompensée. La marque-produit 100% digitale de inwi s'est vue décerner le prix «Elu Produit de l'année» dans la catégorie «Forfait Mobile» pour l'année 2023. Cette consécration valorise, une fois de plus, les efforts d'innovation de l'opérateur global autour de sa marque-produit 100% digitale «win by inwi» et matérialise également l'avant-gardisme de inwi en matière d'innovation et de transformation digitale. Depuis son lancement, « win by inwi » offre à ses clients une expérience unique, intuitive et simple à travers une application dédiée et un site web aux standards les plus avancés. En effet, les clients peuvent, en quelques clics, composer eux-mêmes le forfait qui répond à leurs besoins en appels et internet. Une première africaine, « win by inwi » est un univers inédit où l'intégralité des parcours et des services, de la souscription à l'assistance client, sont 100% en ligne. Décernés chaque année, les prix « Elu Produit de l'Année » récompensent les marques avec un label traduisant la satisfaction des consommateurs relative à des produits innovants et utiles. Ces prix sont le résultat d'une étude réalisée chaque année par l'institut de recherche indépendant «Nielsen».

GRH

L'ANAPEC LANCE JIHATECH

L'ANAPEC et l'APEBI ont procédé le mois dernier à Casablanca à la signature d'une convention de partenariat pour l'accompagnement du secteur dans la satisfaction des besoins en ressources humaines à travers des tournées régionales. Cette initiative intitulée [JIHATECH جهاتك] s'appuie sur l'expertise et la mobilisation de l'écosystème régional et national pour le renforcement des liens entre l'offre de formation professionnelle et universitaire et les besoins en compétences des employeurs. Elle

contribuera à créer un environnement propice pour le développement du digital dans les régions et accroître leur attractivité. Elle soutient également la promotion des technologies et la transformation numérique dans les régions, en favorisant la captation d'opportunités d'investissement et de débouchés professionnels, ainsi que l'implication des partenaires régionaux pour le déploiement ou la définition des PDRD (plan de développement régional digital).

OMPIC

RECORD DES RADIATIONS !



Alors que les créations d'entreprises se maintiennent à un niveau relativement bas, le nombre de radiations d'entreprises n'a jamais été aussi important, traduisant les symptômes d'une économie en mutation. Ainsi, 1903 entreprises ont été radiées du registre du commerce à fin février 2023 et 1870 entreprises sont entrées en phase de dissolution, selon les données de l'OMPIC. A rappeler que 1049 entreprises ont été radiées du registre du commerce au mois de janvier 2023 contre 785 à la même période de l'année 2022. Ce pic de radiations d'entreprises jamais enregistré du moins depuis 2014 (selon les chiffres disponibles) reflète les effets cumulés de la crise de la COVID-19 doublée de la guerre russo-ukrainienne. L'analyse de cette envolée reste très difficile, résultant majoritairement d'une décision volontaire du chef d'entreprise. Mais, de manière générale, le niveau de la radiation des entreprises est déterminant pour la durée moyenne de viabilité du parc des entreprises. L'analyse sectorielle montre que les trois secteurs (Commerce, Services et BTP) sont durement frappés par la crise et concentrent la majorité des radiations. La déclinasion régionale laisse dégager que les deux régions Casablanca et Marrakech s'accaparent près de la moitié des radiations de la période.

FRUITS

L'ESPAGNE ACHÈTE DES PASTÈQUES MAROCAINES POUR LES REEXPORTER



Les exportations des pastèques marocaines vers l'Espagne augmentent de manière significative, 33 % de l'offre exportable totale étant destinée à ce marché ibérique. Lui-même est l'un des principaux exportateurs de pastèques. Par conséquent, afin de prolonger la saison, il achète des pastèques marocaines pour les réexporter ultérieurement, rapporte EastFruit. A souligner que 80 % du total des importations espagnoles de pastèques proviennent du Maroc, et ce chiffre est resté stable pour la troisième année consécutive. La pastèque est l'une des principales catégories d'exportation de fruits et légumes du Maroc et ses exportations se classent au troisième rang (après les tomates et les mandarines) dans les ventes globales du pays sur les marchés étrangers. Les exportations de pastèques marocaines ont augmenté progressivement et régulièrement au cours des six dernières années, avec une croissance annuelle moyenne de 13 %. Les producteurs locaux ont augmenté l'offre de pastèques en 2022 à près de 300 000 tonnes, soit deux fois plus qu'en 2017. En règle générale, la période d'exportation dure de février à septembre et culmine en avril-mai.

CAM L'EFFET RELANCE !



C'est un levier de restructuration autant sur le plan opérationnel que financier, que Nourreddine Boutayeb, président du Directoire du Crédit Agricole du Maroc, avait entamé depuis sa nomination mi-juillet 2022. Objectif: sortie de la zone de risque! Pour ne citer que deux exemples, à titre d'illustration, sans entrer dans les grands détails. Les contrats de location ont vu leur somme baisser de 378 millions DH en 2021 à 284 millions DH en 2022. Aussi, la provision pour indemnités de retraite et assimilées est passée de 223 millions à 204 millions. À fin décembre 2022, le Groupe Crédit Agricole du Maroc affiche un Résultat Net Consolidé de 55 millions de dirhams, et un Résultat Net Part du Groupe de 69 millions de dirhams, respectivement en variation de -86% et -83%. Cette évolution est essentiellement liée au traitement de consolidation des frais de l'OPCI étatique et à la variation du résultat des activités de marché du fait de l'impact généralisé de la hausse des taux. Par ailleurs, à fin décembre 2022 et au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'est établi à 200 millions de dirhams, contre 341 millions de dirhams au 31 décembre 2021. Au terme de l'exercice 2022, le Produit Net Bancaire du Groupe Crédit Agricole du Maroc s'établit à 4,0 milliards de dirhams contre 4,3 milliards de dirhams à la même période de l'exercice précédent.

BIÈRES DES VENTES RECORD POUR SBM EN 2022

La Société des Boissons du Maroc a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires consolidé de près de 3 milliards de dirhams, en hausse de 7,3% par rapport à l'année précédente. Un pic jamais atteint auparavant par le producteur historique de la bière au Maroc. Le groupe français explique cette prouesse par la solide performance de l'activité hôtelière durant le quatrième trimestre, avec la reprise des festivités de fin d'année et l'augmentation des arrivées des touristes. Aussi, le quatrième trimestre a été marqué par la hausse des fréquentations des cafés et des bars dans le cadre du suivi de la Coupe du Monde 2022 et des célébrations des matchs de l'équipe nationale. SBM a réalisé un bénéfice net consolidé de 399 millions de dirhams en hausse de près de 20%. Seulement deux des filiales ont essuyé une perte, à savoir le spécialiste de l'emballage MAROPAC (-49 MDH) et la société Cépages marocains réunis (-22 MDH).

MAROC-RUSSIE LES VOLS DIRECTS REPRENDRONT LE 2 MAI

Les vols directs entre la Russie et le Maroc reprendront le 2 mai, selon les données du site Internet de Royal Air Maroc. Selon les données du système de réservation des billets d'avion, les vols seront opérés vers l'aéroport de Domodedovo. Selon l'Association des voyageurs de Russie (ATOR) en référence au bureau de représentation de Royal Air Maroc à Moscou, les vols seront opérés deux fois par semaine jusqu'à la fin de la saison estivale. « Royal Air Maroc reprend les vols sur la liaison Moscou-Casablanca. Tous les problèmes techniques ont été résolus. Le premier vol après une pause importante aura lieu le 2 mai. D'autres vols seront opérés deux fois par semaine les mercredis et vendredis jusqu'à la fin de la saison estivale », a rapporté TASS auprès du bureau de Royal Air Maroc à Moscou. Les billets d'avion pour le Maroc sont déjà en vente. Un vol aller-retour avec Royal Air Maroc sur la route Moscou - Casablanca et retour est estimé à 45 000 roubles par personne, rapporte TASS.

BIC UNE CROISSANCE À DEUX CHIFFRES AU MAROC

BIC, spécialiste des articles de papeterie, des briquets et des rasoirs, a marqué une croissance à deux chiffres au Maroc au terme du premier trimestre 2023 via sa division Human Expression. Selon un communiqué, « Au Moyen-Orient et en

Afrique, le chiffre d'affaires a connu une croissance à deux chiffres, alimentée par une solide rentrée scolaire au Kenya et une croissance à deux chiffres au Maroc et au Nigéria, grâce à notre produit iconique BIC® Cristal Medium ».



SNDD 2035 LES CONSULTATIONS CITOYENNES SE POURSUIVENT

Dans le cadre de l'engagement de notre pays en faveur du développement durable, le processus de refonte de la Stratégie Nationale de Développement Durable à l'horizon 2035 se poursuit. Dans le cadre de cette approche, des assises régionales sur le développement durable ont été organisées sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi, durant la semaine du 13 au 20 mars 2023, au niveau de toutes les régions du Royaume. Parallèlement, des consultations citoyennes ont été lancées et se poursuivront jusqu'au 30 mai 2023, à travers dans un premier temps, une plateforme digitale www.noussahimo.gov.ma, qui constitue un pilier fondamental de ce chantier, visant à offrir aux citoyennes et citoyens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, l'opportunité de participer de façon effective à l'édification de notre avenir commun, en recueillant leurs avis et attentes. Dans ce cadre, le Ministère appelle toutes les citoyennes et les citoyens résidant au Maroc ou à l'étranger à participer massivement, par le biais de la plateforme de consultation digitale www.noussahimo.gov.ma afin de recueillir leurs attentes et suggestions pour réaliser le développement durable souhaité pour notre pays.

EFFICACITE ÉNERGÉTIQUE L'ONEE ET LA SIE MAIN DANS LA MAIN



Abderrahim EL HAFIDI, Directeur Général de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) et Ahmed BAROUDI, Directeur Général de la Société d'Ingénierie Energétique (SIE) ont signé, le 13 mars 2023 à Rabat, une Convention Cadre de coopération pour la mise en place de projets de performance énergétique, note un communiqué parvenu à la rédaction. En vertu de cette convention, l'ONEE, opérateur historique du secteur de l'électricité et garant de l'équilibre Offre-Demande et la SIE, société nationale de services énergétiques « Super Esco », s'engagent à développer et réaliser des projets et offres de performance énergétique au profit des secteurs public et privé. Parmi les objectifs de cette collaboration, la valorisation, à travers une approche intégrée, du potentiel des énergies renouvelables notamment pour les bâtiments, le secteur tertiaire et surtout l'industrie pour contribuer aux impératifs de la décarbonation qui constitue aujourd'hui un atout majeur pour pérenniser la dynamique du tissu industriel national.

TOP 5 DES EXPORTATIONS

Janvier-février 2023*

Janvier-février 2022**

	Janvier-février 2023*		Janvier-février 2022**	
	POIDS(t)	VALEUR (1000DH)	POIDS(t)	VALEUR (1000DH)
Bateaux de mer et autres engins flottants →	543	24 845	3	288
Instruments et appareils d'optique →	25	27 921	-	2 638
Isolateurs et pièces isolantes →	745	126 306	47	13 862
Dattes →	230	9 703	62	1 966
Minerai de cuivre →	17 948	211 052	5 777	88 266

IDE LES INVESTISSEURS FONT CONFIANCE AU MAROC



Le Maroc se classe au 16e rang au niveau des marchés émergents dans l'indice de confiance des investissements directs étrangers (IDE) de Kearney en 2023. A l'échelle africaine, notre pays se positionne au 2ème rang, devancé par l'Égypte classée 14e dans le FDI Confidence Index. La confiance des investisseurs étrangers en notre pays est confirmée par le score net d'optimisme de 14, ce qui nous positionne à la 12é place des marchés émergents au même titre que l'Égypte. Les investisseurs, sondés sur leurs raisons d'investir dans un certain type de marchés émergents, évoquent la stabilité politique et la qualité des infrastructures en premier lieu. Pour la deuxième année consécutive, les trois principaux facteurs auxquels les investisseurs accordent la priorité lorsqu'ils choisissent où effectuer leurs IDE sont la transparence des réglementations gouvernementales, les capacités technologiques et d'innovation, ainsi que les taux d'imposition et la facilité de paiement des impôts.

COMMERCE MONDIAL RALENTISSEMENT À 1,7% EN 2023

En 2023, la croissance du commerce mondial devrait rester faible, malgré une légère amélioration des projections concernant le PIB faites à l'automne dernier, selon les prévisions des économistes de l'OMC. Freiné par les effets de la guerre en Ukraine, l'inflation obstinément élevée, une politique monétaire plus rigoureuse et l'incertitude des marchés financiers, le volume du commerce mondial des marchandises devrait croître de 1,7% cette année, après avoir augmenté de 2,7% en 2022. Cette augmentation moins importante que prévu est due à la chute enregistrée au quatrième trimestre. L'augmentation projetée de 1,7% du volume du commerce mondial en 2023 est plus forte que l'estimation précédente de 1,0% datant d'octobre dernier, mais elle demeure assez faible, après une augmentation de 2,7% en 2022.

TWITTER LE COÛT DE LA VÉRIFICATION AU MAROC

Depuis samedi 1er avril 2023, la certification sur Twitter suit les nouvelles règles décidées par Elon Musk, patron du réseau social qui a casqué la coquette somme de 44 milliards de dollars. Le coût pour faire vérifier le compte Twitter d'une organisation au Maroc s'élève à 1007 dollars. La plate-forme de microblogging a également déclaré que les organisations des Émirats arabes unis seraient facturées presque de la même manière que celles des États-Unis, la vérification coûtant 1 007 \$, les frais sont similaires pour les organisations au Koweït, en Égypte et au Maroc, rapporte la presse émiratie. Les coûts de ces abonnements varient de 8 \$ par mois pour les utilisateurs individuels à un prix de départ de 1 000 \$ par mois pour vérifier une organisation, plus 50 \$ par mois pour chaque compte affilié ou employé. En échange de cette somme, les abonnés obtiendraient automatiquement la vérification, tandis que ceux qui refuseraient de s'y inscrire verraient leur pastille bleue disparaître au bout de 90 jours.

SOCIÉTÉS COTÉES LES DIVIDENDES EN BAISSÉ DE 14,7%

La capacité bénéficiaire de la cote casablancaise ressort en léger recul (-0,8%) à 28,6 milliards de dirhams (MMDH) à fin 2022. "Le Résultat net part du groupe (RNPG) global recule de 0,8% à 28,6 MMDH. Retraité de l'astreinte de l'ANRT et du contrôle fiscal d'IAM, la capacité bénéficiaire se serait appréciée de 9,8% à 31,7 MMDH", fait savoir BKGR dans sa récente note "Earnings FY 2022", notant que la masse de dividendes globale s'en trouve ainsi impactée et recule de 14,7% à 15,2 MMDH pour les sociétés ayant communiqué sur leur distribution au titre de l'exercice 2022, selon BMCE Capital Global Research (BKGR).

DÉPÔTS À TERME LA CHUTE CONTINUE

A fin février 2023, la courbe des dépôts à terme auprès des banques continue sur sa descendance, avec une baisse annuelle de 9,5%. A noter aussi que le taux de rémunération des dépôts à terme à 12 mois a enregistré une baisse de 25 points de base pour s'établir à 2,62%, tandis que celui des dépôts à 6 mois a augmenté annuellement de 10 points de base à 2,38%.

ÉTUDE

56% DES ENTREPRISES MAROCAINES ONT RELEVÉ LEURS PRIX

Entre le troisième trimestre 2021 et celui 2022, la hausse trimestrielle de l'Indice des Prix de Production (6,4%) est plus de dix fois plus élevée que la hausse moyenne trimestrielle des quatre années précédentes (0,6%). Cette tendance oblige les entreprises à réagir vite pour contenir ses effets négatifs sur la marge. Face à un contexte économique tendu caractérisé par la volatilité et la résilience, 56% des dirigeants marocains ont relevé les prix de leurs biens et services. C'est du moins ce qui ressort des résultats de la première édition de la PwC CEO Survey Maroc.

Pour contrer les effets de la situation économique délicate, les dirigeants marocains sont 60% à avoir appliqué une politique de recherche d'autres fournisseurs. Viennent ensuite les stratégies pour réduire les charges d'exploitation (56%), pour diversifier l'offre de produits/services (49%).

ESPAGNE

LA RUÉE DES MAROCAINS VERS L'IMMO RALENTIT

La ruée des Marocains vers le marché immobilier espagnol ralentit, selon les derniers chiffres des registres espagnols relatifs aux biens immobiliers enregistrés au quatrième trimestre 2022. Les transactions immobilières effectuées par les Marocains sont au nombre de 1.054 contre 1.235 au premier trimestre 2022. Selon la nationalité de l'acheteur, les Marocains arrivent au 7^e rang (au lieu du 4^e) des acquéreurs étrangers avec une part de 4,82% (contre 5,80%), soit une légère amélioration de 0,81%, en variation trimestrielle.

CRÉDIT BANCAIRE

BAISSE DE 0,3% EN FÉVRIER

Après que Bank Al-Maghrib augmente son taux directeur à 2,5%, les premiers effets se font sentir sur le crédit bancaire, ressort-il du dernier tableau de bord. A fin février 2023, l'encours du crédit bancaire s'est établi à 1030,4 milliards de dirhams. Le total distribué est en baisse de 0,3% par rapport au mois de janvier 2023. Pour les entreprises non financières, on observe une baisse de 1,1% à 485,5 milliards de dirhams, entre janvier et février 2023. Pour plus de détails, la diminution était de 1,0% pour les entreprises privées contre 2% pour celles publiques. En même temps, les concours aux ménages ont enregistré une évolution nulle. S'agissant du crédit bancaire aux entreprises privées, les critères auraient été assouplis uniquement pour les crédits à l'équipement et durcis pour le reste. On remarque, ainsi, que la baisse était de 1,2% pour les facilités de trésorerie, de 0,7% pour l'immobilier et beaucoup plus prononcée pour les autres crédits (14,0%) composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances. Il faut mentionner aussi que les créances en souffrance continuent sur leur accentuation, soit 0,6% à 52,6 milliards. Toujours selon la même source, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont progressé à 4,40%. Par taille d'entreprise, ils se sont établis à 4,19% pour les Grandes entreprises et à 5,04% pour les TPME.

SMARTPHONES

OPPO, LE GRAND PERDANT EN AFRIQUE

Les temps sont difficiles pour l'industrie de la téléphonie mobile. Le marché africain des smartphones a continué sur sa chute libre pour le sixième trimestre consécutif. Selon les dernières informations d'International Data Corporation (IDC), les ventes sur le marché africain ont plongé de 17,8% au quatrième trimestre 2022 en glissement annuel (YoY) à 17,6 millions d'unités. La lecture des données montre que l'opérateur OPPO a essuyé la pire contre performance du marché africain. En une seule année, la marque chinoise a vu sa part de marché divisée par trois. En effet, entre le 4^e trimestre 2022 et celui de 2021, sa part est tombée de 6% à 2%.

S'élevant à

715,8

MILLIARDS DE DIRHAMS



L'encours de la dette intérieure est en hausse de 6,8% par rapport à son niveau à fin décembre 2022.

WHATSAPP UTILISER SON COMPTE SUR PLUSIEURS TÉLÉPHONES

Meta vient de lancer la possibilité d'utiliser le même compte WhatsApp sur plusieurs téléphones. Très demandée, cette nouvelle fonctionnalité



vous permet désormais d'associer votre compte WhatsApp à quatre appareils maximum, dont des téléphones. Si vous êtes propriétaire d'une petite entreprise, plusieurs personnes peuvent désormais répondre à la clientèle directement sur leur téléphone connecté au même compte WhatsApp Business. Pour associer plusieurs smartphones à un même compte, « le fonctionnement sera le même que lors d'une connexion WhatsApp à un navigateur web, une tablette ou un ordinateur ». Il suffira de flasher un QR code avec le téléphone principal sur l'écran du second, pour associer le compte. Pour ce faire : Sur l'écran principal de WhatsApp, appuyez sur Plus d'options sur Android ou Réglages WhatsApp sur Ios. Appuyez ensuite sur Appareils connectés puis Connecter un appareil et scannez le QR code de votre appareil secondaire.

HYUNDAI UN ROBOT POUR L'EXPLORATION LUNAIRE

Hyundai Motor Co. a annoncé le 20 avril dernier son plan de fabriquer un robot pour l'exploration de la Lune, qui sera appelé «Rover», alors que la société



cherche à mettre au point des solutions de mobilité du futur. Le projet lunaire vise à collecter des minéraux, réaliser des analyses environnementales et mener d'autres missions scientifiques quand Rover aura réussi à atterrir au pôle Sud de la Lune, a-t-il été détaillé dans un communiqué de presse. Le fabricant de la berline Sonata et du SUV Santa Fe prévoit d'achever le développement d'un prototype de Rover au second semestre de l'année prochaine. La version finale devrait voir le jour en 2027.

USA LA FAA AUTORISE POUR LA TÈRE FOIS LES DRONES AGRICOLES

L'entreprise américaine Guardian Culture a reçu ce lundi 23 avril l'approbation de la Federal Aviation Administration (FAA) pour exploiter commercialement son drone Guardian SC1. Le



SC1 de Guardian Agriculture sera le premier à pulvériser les champs agricoles de la vallée centrale de la Californie. Le modèle était en test depuis 2020, rapporte siècle digital. Après avoir autorisé UPS, Wing et Amazon Prime Air à développer leur service de livraison par drone, la FAA se penche sur le domaine agricole.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE ORANGE DÉBOUTÉE

Le Conseil d'État a rejeté le 21 avril 2023, la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) posée par Orange. Un recours avait également été déposé parallèlement à cette



QPC contre la procédure de mise en demeure de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), mais l'opérateur français n'a pas obtenu gain de cause. Le Conseil d'État a débouté l'ensemble de l'argumentaire d'Orange et rejeté ses demandes. Selon le Conseil d'État, « Orange n'aurait pas respecté ses engagements dans un certain nombre de communes qui visait à couvrir l'ensemble des locaux existants au sein d'un périmètre donné, à l'échelle de chaque commune et pour des communes déterminées, dont elle a donné la liste ». Une sanction qui découlerait du non-respect de l'engagement initial d'Orange, à savoir couvrir intégralement les 3 600 villes du contrat.

46%



46 % des électeurs américains sont favorables à l'interdiction de TikTok, selon un sondage.

PRIX ALIMENTAIRE

PATRIOTISME ÉCONOMIQUE
QUAND TU NOUS MANQUES!

Dans ce contexte de crise, les consommateurs marocains apprécient mal l'attitude des industriels, des maîtres des chaînes d'approvisionnement alimentaires et des intermédiaires sur le marché national. L'inflation alimentaire a franchi le record historique de 20%, au moment où ces entreprises, qui dominent le marché, ont réalisé des profits exceptionnels en 2022 grâce à l'envolée des cours. A titre d'exemple, le groupe LabelVie a enregistré au titre de l'exercice 2022, et

pour la première fois de son histoire, un bénéfice record de 762 millions de dirhams contre 417 millions de dirhams un an auparavant.

Cette pression sur le panier de la ménagère interroge le sens même du patriotisme économique aussi bien des entreprises que des instances de régulation de l'Etat. A l'ordre du jour, si la souveraineté alimentaire est aujourd'hui sur toutes les bouches, il ne faut pas occulter, pour autant, un de ses sept piliers : « Faire valoir le fait que les aliments ne sont pas des marchandises ».

“

La crise actuelle a favorisé le manque de transparence, la spéculation et le gonflement des prix des denrées alimentaires sur le marché national. ”



Avis de **Mohamed Azeroual**,
Enseignant universitaire-
Chercheur

Les grandes entreprises agroalimentaires ont généré des bénéfices considérables en profitant de ce contexte de crise. Sommes-nous en face d'un patronat qui manque de transparence et de patriotisme économique ?

Au niveau mondial, les plus grandes entreprises agroalimentaires ont été pointées du doigt par certaines organisations non gouvernementales internationales, comme Greenpeace, d'avoir accumulé des bénéfices importants, depuis 2020, en profitant

de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine.

Dans le cas du Maroc, s'il s'est avéré que les grandes entreprises agroalimentaires profitent de la crise actuelle pour générer des bénéfices considérables aux frais des consommateurs, il s'agit donc des pratiques commerciales déloyales, dont le contrôle est du ressort des pouvoirs publics et des institutions de régulation comme le conseil de la concurrence qui sont appelés à intervenir pour mettre de l'ordre sur le marché. Mais, il est important de préciser que la volatilité des prix est le résultat, également, de l'insuffisance de l'offre locale de produits agricoles, impactée par la sécheresse, qui a sévi lors des deux dernières campagnes agricoles, l'utilisation non optimale des facteurs de production et des technologies ainsi que la hausse des prix des intrants, dans l'industrie agroalimentaire, généralement importés.

A mon avis, la flambée des prix des produits alimentaires sur le marché national serait devenue un problème structurel et non une crise conjoncturelle. La crise actuelle a, certes, favorisé le manque de transparence, la spéculation

et le gonflement des prix des denrées alimentaires sur le marché national, mais elle a surtout révélé les faiblesses et les limites des politiques publiques mises en œuvre par les pouvoirs publics depuis des décennies. Il s'agit du déficit de cohérence et de convergence entre les stratégies sectorielles comme le plan Maroc vert, la stratégie logistique et la stratégie industrielle (filère des industries agroalimentaires). Or, le secteur agroalimentaire est à la jonction de l'agriculture et de l'industrie. De même, ces politiques visent, notamment, l'accroissement de la valeur des exportations au détriment du renforcement de la sécurité et de la souveraineté alimentaire du pays. D'ailleurs, et malgré ce contexte caractérisé par l'inadéquation entre l'offre et la demande intérieure, les exportations agricoles et agroalimentaires ont augmenté respectivement de 11,4% et de 20% à fin 2022. Cette tendance haussière s'est poursuivie à fin janvier 2023 avec une amélioration de 5,2% pour l'agroalimentaire, chose qui a contribué à l'accroissement de la flambée des prix sur le marché local.

CYBERSÉCURITÉ

COMMENT FAIRE FACE AU RISQUE EN PÉRIODE DE PÉNURIE ?

Jean-Michel Huet, associé BearingPoint, (et ChatGPT)



Le risque de cybersécurité ne cesse de s'accroître et l'année 2023 ne fait pas défaut à cette tendance. La moindre innovation peut devenir un cheval de Troie pour les organisations et l'utilisation de ChatGPT en est un bon exemple avec le cas d'équipes R&D ayant testé la pertinence de codes confidentiels d'algorithme dans ChatGPT ... les rendant ainsi publics ! La cybersécurité concerne, certes, l'ingénierie sociale, les fraudes et les arnaques mais aussi les failles qui peuvent venir de l'intérieur.

Si les outils de protections existent, les formations pour l'ensemble des salariés sont aussi de bonnes pratiques, la principale difficulté réside pour les entreprises à ... trouver de bonnes ressources. La pénurie est mondiale. On estime qu'à l'échelle de la planète, il faudrait former 4 millions de personnes ! Au niveau de l'Afrique, les estimations de besoins en personnel qualifié oscillent entre 30.000 et 250.000 selon les analystes, alors que le continent n'est pas encore la cible la plus attractive pour les cybercriminels. Dans une étude de début 2023, BearingPoint propose 5 leviers pour les entreprises :

1-Prioriser : dans une organisation peu mature, le RSSI (Responsable de la Sécurité du Système d'Information) est confronté un grand nombre de fois à un niveau de définition de son poste insuffisant, ne permettant pas de délimiter efficacement les contours de la fonction cyber sécurité (vis-à-vis de l'IT, de la conformité, des risques, etc.), ni de hiérarchiser les objectifs. La priorisation devient donc un levier d'optimisation.

“

Les leviers 5 et 3 peuvent aller dans le sens de la création de filière autour de la cybersécurité dans les écoles de l'enseignement supérieur marocain. ”

2-Simplifier : Les équipes cybersécurité passent un temps conséquent à consolider des données pour construire des indicateurs et/ou à remplir des questionnaires obligatoires permettant de répondre aux demandes de clients, de régulateurs, ou d'autres directions. Une partie de ces tâches doivent être automatisée et notamment les activités à plus faible valeur ajoutée .

3-Diversifier ses ressources : il s'agit ici de construire une stratégie d'approvisionnement adaptée à la réalité du marché. Les entreprises peuvent recourir à des modèles permettant de s'appuyer sur des compétences externes pour mettre en œuvre un dispositif cyber (sous-traitance, RSSI à temps partagé, etc.).

4-Investir pour conserver les talents cyber-sécurité. Conserver les talents en place est parfois aussi complexe et plus précieux qu'en recruter de

nouveaux. Le turnover est coûteux et risque de désorganiser voire démotiver les équipes. Les managers et les RH doivent à court terme s'attacher à conserver les (bons) profils cyber-sécurité.

5-Former : les entreprises peuvent contribuer à former les futurs talents pour préparer l'avenir. Les RSSI ont l'opportunité de s'impliquer directement dans la relation avec les écoles qui forment leurs futures équipes, en contribuant à la formation des futurs talents à travers des stages.

Pour le Maroc, parmi ces 5 leviers, deux ont une importance économique voire sectorielle. Les leviers 5 et 3 peuvent aller dans le sens de la création de filière autour de la cybersécurité dans les écoles de l'enseignement supérieur marocain. Les formations dans ce domaine sont à renforcer (il en existe déjà comme par exemple la « Filière Ingénieur Cybersécurité Et Confiance Numérique » de l'INPT), mais le besoin au moins pour les entreprises marocaines ne sera pas couvert, comme dans les autres pays. Par ailleurs, le levier 3 peut s'inscrire dans la logique de développement d'une filière nationale sur le sujet. La Roumanie, le Portugal ou l'Inde se sont lancés dans ce domaine. En jouant la proximité, la langue notamment, une vraie filière marocaine peut se développer.

Encore une fois, le numérique ouvre des portes pour les jeunes talentueux et une opportunité de développement économique. Sans compter dans le cas présent l'économie face au risque cyber.

Abdelmonim AMACHRAA
& Hassnae MAAD,

Policy Center for the New
South

POLITIQUE PUBLIQUE AGRICOLE DU MAROC

“

Malgré le contexte des sécheresses et des normes sanitaires, le niveau des prélèvements de l'eau reste relativement contrôlé (12% depuis les années 70 contre 346% en Algérie, 240% en Tunisie ou encore 337% en Libye) .”

L'agriculture est un moteur-clé de développement du Maroc. Le pays est l'un des grands producteurs d'engrais au monde, 3ème exportateur des fruits et légumes de la région MENA et 4ème d'Afrique.

L'agriculture contribue à hauteur de 12,3% du PIB et emploie environ 2 960 000 personnes de façon directe et indirecte. Au Maroc, le nombre de personnes vivant de l'agriculture est estimé à plus de 10 millions. Avec 30,4 millions d'hectares de terres fertiles et 1,6 million d'agriculteurs, le Maroc est un grand producteur d'agrumes, de tomates, d'olives, de sucre, de dattes et d'argan, ce qui est un atout considérable pour développer une industrie agroalimentaire. Cette dernière représente 4% du PIB, 161 000 emplois, 2 100 entreprises avec une capacité de valorisation d'environ 45 millions de tonnes réalisant 3,9 milliards de MAD à l'export.

Malgré ce potentiel, la production agricole n'est pas stable et les variations de sa contribution au PIB demeurent importantes (11% à 18%) selon les campagnes agricoles et les conditions climatiques.

Par conséquent, la contribution de l'agriculture marocaine à la croissance du PIB est en baisse. La croissance agricole fut relativement importante jusqu'en 2015, tirée par les investissements dans des filières à valeur ajoutée axées

sur l'exportation. Cependant, la performance des chaînes de valeur agricoles marocaines a diminué de 5,5% au cours des dernières années. La valeur de la production agricole a diminué de 7% en 2020 et de 4,9% supplémentaires l'année suivante.

Toutefois, les éléments structurels de la politique publique agricole et des priorités nationales sont présents, et les orientations claires. En plus de ses différents atouts, le secteur agroalimentaire marocain présente l'avantage compétitif le plus fort pour les légumes et les fruits et le gouvernement joue un rôle de régulateur en contrôlant les prix et en accordant des subventions aux agriculteurs et aux industriels.

Toutefois, ce secteur se caractérise par une volatilité accrue de la production, des revenus et des prix. Cette volatilité est due aux sécheresses chroniques et à une utilisation non-optimale des facteurs de production et des technologies. Le respect des normes de sécurité des denrées alimentaires et de la qualité des aliments a également une incidence sur l'accès aux marchés européen et américain.

Dans ce contexte, nous avons identifié trois tendances. Premièrement, le problème de l'accès aux ressources hydriques, à l'énergie et aux fertilisants (NPK) est un frein majeur à la stabilité des chaînes de valeur agricoles mondiales de même qu'à la croissance économique du Maroc.

Deuxièmement, les marchés des produits alimentaires sont en forte croissance mais leur accès est plus ou moins difficile pour des questions sanitaires et protectionnistes. Les normes de qualité constituent une tendance lourde des chaînes de valeur agricoles mondiales, bien qu'elles soient ressenties comme de véritables taxes payables par les producteurs et les consommateurs.

Troisièmement, les marchés de la grande distribution (GMS) sont un modèle en forte croissance et attractif pour les producteurs et les consommateurs (modernité, qualité, prix, variété de l'offre, promotions attractives, moyens de paiement, etc.). Le marché intérieur est également porteur, à condition de lui fournir régulièrement des produits de bon rapport qualité/prix.

Le pays détient plus de 75% des réserves mondiales de phosphate, ce qui lui permettra de non seulement produire plus de 10 millions de tonnes d'engrais naturels et chimiques annuellement, mais aussi d'assurer une production sur plusieurs siècles encore. En 2022, en réponse à la crise des prix des engrais et du conflit en Ukraine, le Groupe OCP, entreprise nationale globale, a augmenté sa production d'engrais de 10% en mettant 1,2 million de tonnes supplémentaires sur le marché international.

Le Maroc figure déjà parmi les pays où l'agriculture est gérée de façon assez durable. Malgré le contexte des sécheresses et des normes sanitaires, le niveau des prélèvements de l'eau reste relativement contrôlé (12% depuis les années 70 contre 346% en Algérie, 240% en Tunisie ou encore 337% en Libye) et le respect des normes alimentaires et environnementales est bien plus important que dans d'autres pays de la région de l'Afrique du Nord.

De plus, le Maroc a récemment lancé une nouvelle politique agricole, « Génération Green », qui vise principalement une agriculture verte

créatrice de valeur ajoutée positive et durable. Pour autant, la situation des petits agriculteurs marocains et de la PME agricole locale n'est pas suffisamment considérée et les revenus tirés par l'agriculture sont bien en-deçà de la moyenne nationale. La priorité de la politique agricole du Maroc était de gagner en compétitivité et en sécurité alimentaire, mais le développement des cultures et des pratiques agricoles hydrophages et énergivores a renforcé le stress hydrique du royaume. En 2021, le Conseil économique social et environnemental a tiré la sonnette d'alarme en appelant le gouvernement à entreprendre des mesures urgentes: "La situation de pénurie hydrique au Maroc est alarmante puisque ses ressources en eau sont évaluées à moins de 650 m³/habitant/an, contre 2 500 m³ en 1960, et devraient encore baisser à l'horizon de 2030".

De plus, les phénomènes climatiques défavorables, les sécheresses et les inondations notamment sont fréquents et de plus en plus intenses. Par exemple, en 2022, la production céréalière a reculé de 67%, exacerbant la dépendance du Maroc à l'égard des importations de blé. Plus récemment, la crise de l'énergie et des prix a touché tous les maillons de la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire, entraînant une baisse de productivité et des revenus.

Avant même de l'adoption de Génération Green, le Maroc avait déjà commencé à anticiper les effets des changements climatiques sur l'agriculture. Le pays envisage d'installer la plus grande usine de dessalement d'eau de mer au monde (située à Casablanca avec une capacité de 548 000 m³) et tente d'augmenter sa capacité de stockage en construisant de nouveaux barrages. Toutefois, le dessalement de l'eau de mer est une technologie coûteuse et consommatrice d'énergie, avec des impacts environnementaux nuisibles (saumure). Le prix de cette eau sera-t-il abordable pour le consommateur

marocain ? La politique des barrages, lancée dès les années soixante par le roi Hassan II, semble efficace pour faire face aux sécheresses récurrentes mais la capacité de stockage actuelle reste insuffisante pour compenser les pertes dues au changement climatique et à la sur-utilisation des eaux souterraines.

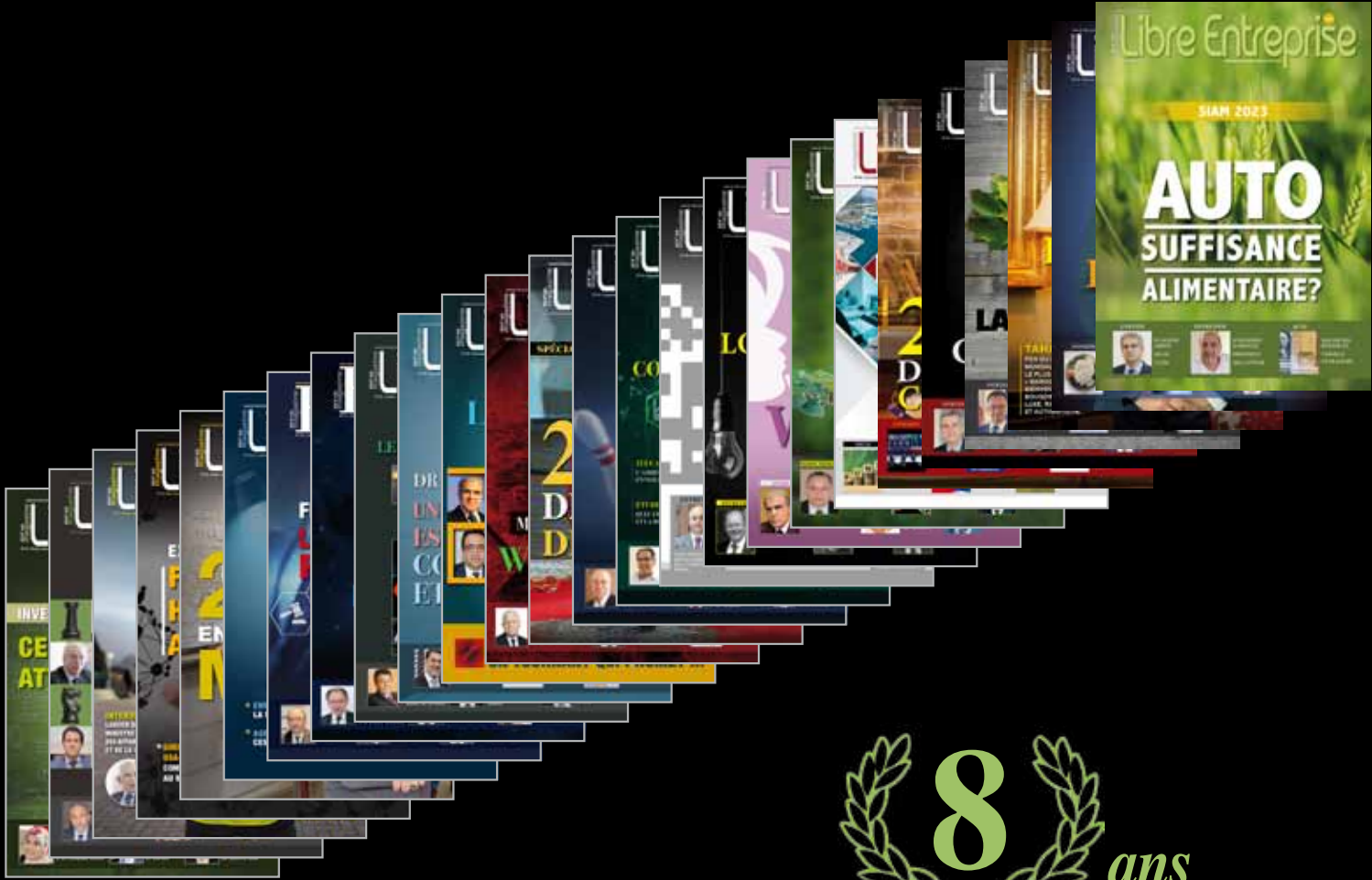
La question relative à l'eau et à l'énergie mérite un focus particulier de la part des pouvoirs publics, avec des choix long-termistes qui permettraient de donner de la visibilité aux agro-industriels sur les volumes d'énergie et d'eau obtenus, avec bien évidemment des coûts de production compétitifs afin de pouvoir attirer les opérateurs hydrophages et énergivores nécessaires à l'intégration des chaînes de valeurs agricoles et alimentaire en question. La décarbonation de l'activité agroalimentaire marocaine est aussi bien un défi qu'une opportunité pour les chaînes globales de valeur afin de pouvoir maintenir et consolider l'accès à des marchés internationaux et régionaux de plus en plus exigeants en matière de respect de l'environnement. Il est désormais évident qu'un effort supplémentaire en faveur des infrastructures, des sites de production localisés et innovants et de la formation est requis, mais l'ambition du Maroc, à travers OCP, de sécuriser l'alimentation de l'Afrique est claire.

Dans un souci d'augmentation de la résilience des AGVC et de réduction de la vulnérabilité de productivité, des prix et des revenus, les options de politiques et les mesures d'adaptation pourront comprendre la promotion d'une agriculture résiliente et durable, la réduction des superficies des cultures consommatrices d'eau, le ciblage des rendements récoltés plutôt que les superficies cultivées pour améliorer la productivité et la rentabilité des chaînes de valeur agricoles et, enfin, le recalibrage du financement et l'orientation de l'investissement vers des chaînes de valeur durables et innovantes.

magazine Libre Entreprise

1^{er} MAGAZINE DÉDIÉ AUX PME-TPE

Directeur de publication Mohamed Mounjid



8 ans

au service de
l'info intelligente



www.libreentreprise.ma



Un réseau mobile
avec zéro
défaillance pour
100% d'efficacité



Khalid Hmina
Directeur général adjoint

À vos côtés pour accompagner
votre transformation digitale

 entreprises.inwi.ma
0529101010

inwi
BUSINESS